



SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE
ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT

BULLETIN ANNUEL 2000 - N°29

BULLETIN N° 29

ERRATA

p2 de couverture: au lieu de Chapelle N.D. de *Gourvenec*, lire: Chapelle N.D. de **Gornevec**(cf p21)

page du sommaire: au lieu de "Les vitraux de Notre Dame de *GORVENEC*", lire "Les vitraux de Notre Dame de **GORNEVEC**"

p22: les légendes ont été omises; photo du haut: **Chapelle N.D. de Gornevec avant les travaux de restauration**; photo du bas: **La chapelle dans son état actuel**

p 40: légende de la photo: au lieu de "Dolmen du *Rom du Calors*" lire "Dolmen du **Roh du de Camors**"

Chapelle N.D de Gourvenec en Plumergat

Maîtresse - vitre derrière l' autel

- Maître verrier

Charles Robert

Kerevret en Pluguffan

- Photo : Gaby Le Cam

ÉDITORIAL

Au moment où nous allons mettre sous presse le bulletin des travaux de l'année 2000 de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient, Madeleine DELALOY vient de nous quitter.

Elle et sa sœur Danielle rejoignirent notre société peu d'années après sa création.

Elle fut longtemps notre secrétaire. C'est elle qui nous préparait la maquette du bulletin et, surtout, la couverture qui représentait toujours un des travaux inclus avec beaucoup de délicatesse et de culture. La couverture de ce bulletin est également due à son imagination. J'ai pu en discuter avec elle, quelques jours avant, et je l'avais félicitée pour son idée d'utiliser une photo de Monsieur BAUDRY, relative à son article.

C'est grâce à elle, au matériel d'impression, à la qualité et à la technicité du personnel de l'OLAC que nous avons réalisé nos plus beaux bulletins.

Merci, Madeleine, nous vous remercions pour tout ce que vous avez apporté à la S. A. H. P. L. Vous serez toujours dans nos pensées, merci.

C'est le dernier bulletin du XX^{ème}, la fin du deuxième millénaire et c'est le moment où je passe les rênes à Yves COCOUAL.

Georges PIN

Président.

SOMMAIRE

CONFÉRENCES ET SORTIES

		Pages
-	Des Celtes aux Bretons Pierre-Roland GIOT	1
-	Ile de Groix Alain LE GUEN Contribution à l'étude des galets aménagés du Paléolithique inférieur	9
-	Sel et Néolithique en Bretagne Pierre GOULETQUER	17
-	Les vitraux de Notre Dame de GORVENEC et les Sieurs du ROHELLO Gilbert BAUDRY	21
-	Le Papier Joseph COURTET	31
-	Premières activités du groupe "Haut Moyen-Age" de la S. A. H. P. L. Dominique PAULET	37
-	Voyage en ANGLETERRE de la S. A. H. P. L. Claude CHRESTIEN	40

=====

DES "CELTES" AUX BRETONS.

Mon propos est d'être méchant et de combattre les mythes dépassés dont nous souffrons. Nous arrivons à un nouveau millénaire et il faut adopter une rigueur sémantique en tous sujets.

On traîne depuis l'Antiquité une notion de peuple (voire de nation) définie soit par la langue, soit par la région géographique où habitaient les gens qui parlaient cette langue (parfois par les deux critères ensemble). Les Grecs habitaient la Grèce et parlaient le Grec, mais eux-mêmes se nommaient Hellènes. Les populations très isolées se nommaient en général "les Hommes", le mot Inuit signifie "être humain" (Eskimo est le nom que leur donnaient leurs ennemis, les Indiens Algonkiens). A la Renaissance, suite à la découverte de l'ensemble du Monde et de tous les peuples qui y vivaient, on reprit les manières antiques de s'exprimer en les empirant. Il faut questionner la légitimité des mots dangereux que sont devenus peuples, races, nations (états-nations), tribus, castes, groupes ethniques (ethnies), etc. Le grec *ethnos*, *ethnikos*, signifiait national ou ethnique, le latin *ethnicus* désignait même un païen. *Populus* désignait d'abord le peuple, les habitants d'une nation constituée ou d'une ville, ensuite le peuple dans un sens de "classe" sociale, d'où même *populatio* signifiant l'action de ravager ! *Natio* se référait à la notion de naissance, pour les animaux l'espèce ou la race, chez les humains, la peuplade ou la nation. *Gens* se rattache à la notion d'engendrer, la souche ou la race dans son sens initial (La Fontaine nous parle de la "gent trotte-menu" pour les souris), puis par dérivation à la racine d'un peuple et à ce peuple lui-même. On voit combien ces termes sont ambigus.

L'histoire du mot "race" en Français n'est pas plus brillante. Il me fait penser aux questionnaires ridicules que sous le détestable régime fasciste de Vichy il fallait remplir sur ses quatre grands-parents, avec aryen, non arien, alors que les *Aryas* avaient été un peuple de l'Antiquité qui avait envahi l'Inde et dont bien entendu aucun n'était arrivé en Europe. Ce mot "race" serait dérivé de *radix*, racine, encore qu'on n'en soit pas certain, et serait entré dans la langue française à la fin du Moyen-Age ou à la Renaissance à partir d'un dialecte italique, puis peu après en anglais et en allemand. Il avait d'abord le sens généalogique de lignée familiale, d'ascendance et de descendance (c'est ce qu'on trouve chez les auteurs classiques, relisez Corneille, Racine, Molière etc, et c'est dans ce sens que jusqu'au milieu du XIXe s. on parlait des rois de France de la "première race" ou mérovingiens, de la "seconde race" ou carolingiens, de la "troisième race" ou capétiens). C'est dans ce sens que le mot a pu être emprunté par les éleveurs d'animaux domestiques qui faisaient de la sélection. Le premier auteur qui l'ait employé pour des populations humaines est le médecin angevin François Bernier (1620-1688), grand voyageur pour son époque (entre 1656 et 1669 il va en Palestine, Egypte, Perse, aux Indes, enfin en Turquie) et publie dans le "Journal des Sçavans" (XII, 1684, p. 148-155, sera reproduit en 1722 dans le "Mercure de France") un article "Nouvelles divisions de la terre par les différentes espèces ou races d'hommes qui l'habitent". Sa classification distinguait comme "espèces" les Européens, Lapons, Africains, Asiatiques et les Indiens d'Amérique. La deuxième moitié du XVIIe s. est celle où les premiers vrais naturalistes systématiciens, d'abord les botanistes, élaborent des classifications rationnelles, distinguent les "espèces", mais pas encore des "races". G. L. Leclerc, comte de Buffon (1707-1788) traita en 1749 des "Variétés dans l'Espèce Humaine" (H.N., III) et fut le premier à utiliser en Histoire Naturelle le mot "race", mais l'employa indifféremment comme synonyme de variété. D'ailleurs le langage courant utilise de nos jours encore en synonymie les expressions "genre humain", "espèce humaine", "race humaine", pour l'ensemble de

l'humanité. Carl von Linné (*Carolus Linnaeus*; 1707-1778) ne connaît d'abord que l'espèce, *species*, mais dans la 10^e édition, 1758, de son *Systema Naturae*, traite de *Homo sapiens varietas Americanus, Europaeus, Asiaticus, Afer*. Le nombre des variétés (le terme de "race" n'avait pas encore pris) fut étendu à cinq par J.F. Blumenbach (1752-1840) dans sa thèse de 1775 *De Generis Humani Varietate*. Ce n'est qu'au début du XIXe s. qu'on voit le terme de "race" alterner, pas toujours dans la même hiérarchie, avec "espèce" ou "variété".

Mais un autre courant de pensée, non naturaliste, introduira une confusion majeure au début du XIXe s. C'est celle de "race historique" (sans doute parallèle avec la notion de *Volk*, *völkisch* et de *Volkstum* pour les auteurs romantiques de langue allemande). Influencé par le romancier Walter Scott, l'historien romantique français Augustin Thierry (1795-1856), dans ses écrits de 1817 à 1853 (surtout en 1825 sa "Conquête de l'Angleterre par les Normands", puis en 1840 ses "Considérations sur l'Histoire de France" annexées à ses "Récits des temps mérovingiens") et son frère Amédée Thierry (1797-1873) dans son "Histoire des Gaulois" de 1828 lui feront une large place qui aura beaucoup de succès, et leurs ouvrages auront de nombreuses rééditions. Pour ces illuminés, le sort des nations serait commandé par les raisons de famille, de clan, de la horde des conquérants, de la fédération, et du peuple tout entier, les instincts soi-disant héréditaires, les traditions. Pour Augustin Thierry, les sentiments communs et héréditaires sont physiologiquement la "race", les mœurs, coutumes, religion, langue compris. Le langage commun sera désormais constamment infecté par le mélange des deux ou trois notions successives de "race", jusqu'à encore de nos jours.

La doctrine des deux Thierry eut hélas un retentissement certain. Un naturaliste physiologiste, le Dr William Frédéric Edwards (né à la Jamaïque en 1777, mort à Versailles en 1842), devint membre de l'Académie de Médecine, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, *fellow* de la *Royal Society*, et créa la Société ethnologique de Paris en 1839 (elle disparut après 1848). Suite à la parution de l'"Histoire des Gaulois" il publia en 1829 une "Lettre à M. Amédée Thierry sur les caractères physiologiques des races humaines considérées dans leurs rapports avec l'histoire" (republiée en 1841 dans le premier volume des "Mémoires de la Société ethnologique de Paris", avec d'autres de ses articles, en partie posthumes). Il utilisa malheureusement la nomenclature des "races historiques" d'Amédée Thierry, horrible source de confusions qui durèrent jusque tard dans le XIXe s. Il voyagea beaucoup dans les provinces françaises, et fut même le premier à examiner en anatomiste la physionomie des habitants de la Bretagne, et aussi en amateur de linguistique. Car dès 1831 il avait rédigé son ouvrage "Recherches sur les langues celtiques", couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avec le prix Volney en 1834, mais seulement imprimé en 1844 après sa mort (Imprimerie Royale, XIX-538 p., dont 383 de lexicographie). Jetons un voile pudique sur le contenu de toutes ces spéculations. Le salon mondain du Dr Edwards fut fréquenté par Stendhal (cf. les "Mémoires d'un touriste"), son cabinet médical par Michelet. Le très respectable professeur d'anthropologie au Muséum national d'Histoire naturelle, Armand de Bréau de Quatrefages, lui tressera en 1867 une petite couronne rétrospective dans un historique d'ensemble sur les progrès de l'anthropologie ou histoire naturelle de l'Homme.

Lorsque en 1859 le Dr Paul Broca (1824-1880), chirurgien des hôpitaux, puis professeur de chirurgie à la Faculté de Médecine de Paris, fondera avec un noyau de médecins et de naturalistes de qualité, tous surtout anatomistes, la Société d'Anthropologie de Paris, elle mettra longtemps avant de pouvoir se dégager des nomenclatures et idées fumeuses des deux Thierry et d'Edwards. Il est vrai que pendant plus de trois-quarts de siècle encore, on n'avait aucune idée vraiment précise sur les mécanismes de l'hérédité et autres notions biologiques fondamentales. Pour autant tous ces savants précurseurs et ces érudits étaient, dans leur très grande majorité des esprits fort estimables à la recherche désintéressée de ce qu'ils s'imaginaient être des vérités scientifiques et il ne convient pas pour autant de leur jeter rétrospectivement des pierres d'infamie, sous prétexte d'être "politiquement correct".

Progressivement, depuis 1930 environ, pour les biologistes les plus avancés, depuis 1950 et surtout depuis 1960 et 1970, on est arrivé à complètement jeter aux orties la notion de "races" humaines. Evidemment, parfois encore jusque vers 1980, certains grands maîtres de la vieille génération pouvaient toujours y croire, et on aimerait être certain que tous les manuels scolaires aient réussi à l'éliminer. Elle ne survit que dans les pays et milieux où s'entretiennent, toujours par les mêmes confusions et beaucoup de mauvaise foi, des préjugés "racistes".

Une autre notion, archéologique et historique, complètement dépassée dans la majorité des cas, est celle de migrations, d'invasions, de conquêtes de peuplement, de colonisations massives, des raz de marées humaines sans doute au départ inspirées par des phrases ou expressions excessives, imagées ou mal assurées d'auteurs antiques. Ces mythes et ces idées ont conduit les "antiquaires", autrement dit les premiers archéologues des XVIII et XIXe s. , bloqués par la nécessité de rester dans la chronologie "biblique" traditionnelle, à attribuer aux Celtes, Gaulois, Druides et Cie, tout ce qui semblait en Europe Occidentale antérieur aux Romains. Pourtant les légendes et traditions populaires de certaines régions voyaient dans les monuments beaucoup plus tard décorés du terme de "mégolithiques", soit des "tombeaux des géants" (pays "germaniques"), ou des jouets de Gargantua, soit les maisons ou lieux de jeux de petits êtres féeriques (pays "celtiques"), interprétations populaires en général rejetées comme fabuleuses par les érudits. Au fur et à mesure que la chronologie préhistorique arrivait à se débloquer, mais de même qu'on avait antérieurement imaginé la dispersion des langues et des peuples après le Déluge par les fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, on s'est mis à imaginer des invasions de peuples ayant des traits spécifiques. L'un des archéologues visionnaires du milieu du XIXe s. fut par exemple le Baron de Bonstetten qui découvrit en 1865 le "Peuple des Dolmens". D'autres suivirent avec le "Peuple des Haches de Combat" (ou "de la Céramique Cordée"), avec le "Peuple des Vases Campaniformes", ou le "Peuple des Champs d'Urnes", etc., etc.

Ces dérives étaient inspirées par des modèles tirés des auteurs de l'Antiquité. Par exemple l'arrivée des Gaulois en Italie septentrionale (d'où la Gaule Cisalpine), en Grèce et jusqu'en Anatolie (les Galates). Et bien avant ceux-là, en sens inverse, les Scythes. Un modèle historique fut la tentative de migration des Helvètes en - 58, excuse ou prétexte pour Jules César d'enclencher la guerre des Gaules (mais relire le remarquable ouvrage de Michel Rambaud: "L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César", 2^{ème} édition, 1966, Paris, Les Belles-Lettres, 451 p.). Après avoir contenu cette migration amorcée (paraît-il provoquée par la pression des Germains d'Arioviste), Livre I, 29, César nous dit: On trouva dans le camp des Helvètes des tablettes écrites en caractères grecs. Il se les fit apporter (dommage qu'il n'y en ait pas eu de conservées !). Elles contenaient la liste nominative des émigrants en état de porter les armes, et aussi une liste "particulière" (*separatim*) des enfants, des vieillards et des femmes. Le total général était de 263.000 Helvètes, 36.000 Tulinges, 14.000 Latobiens, 29.000 Rauraques, 32.000 Boïens; ceux qui parmi eux pouvaient porter les armes étaient environ 92.000. En tout, c'était une population de 368.000. Ceux qui retournèrent chez eux furent recensés: on trouva un nombre de 110.000, bref un "génocide" partiel

Les auteurs de l'Antiquité Tardive nous donnent comme modèle de la première vague des grandes invasions des IVe et Ve s. A.D. les "peuples des steppes" conduits par Attila (mort en 453). Les historiens se gardent bien d'en évaluer les effectifs. Aux Champs Catalauniques (bataille de Moirey) on suggère sur pied de guerre un maximum de 100.000 hommes. Du côté "Romain" 40 à 50.000 guerriers, Francs, Wisigoths, Bretons, Burgondes; du côté "Hun" autant de guerriers Huns, Ostrogoths, Burgondes, Gépides. Les Alains d'Aetius

n'auraient été que 5.000 guerriers. L'effectif total n'aurait, selon Michel Rouche, que représenté qu'entre 2 et 5 % du total des populations "Gallo-Romaines" et "Barbares" installées en Gaule.

Une des premières réactions fermes contre l'abus d'utiliser de tels modèles pour expliquer les phénomènes culturels pré- et proto-historiques, fut celle de l'éminent professeur de préhistoire à l'Université de Cambridge, que j'ai bien connu, J. Grahame D. Clark, il m'a plusieurs fois fait l'amitié de me demander de faire une conférence à ses étudiants et on discutait de ce genre de questions ("*The invasion hypothesis in British archaeology*", *Antiquity*, 40, 1966, p. 172-189). Il en avait assez de voir expliquer toutes les innovations culturelles observées en Grande-Bretagne par une "invasion" massive de peuples ou de gens venus du continent. L'inondation finale du Pas de Calais datant du Mésolithique, vers -7.500 ans, il est évident que le premier peuplement de la fin du Paléolithique Supérieur, après le maximum du dernier froid, vers - 20.000, se fit à pied sec, venant d'ailleurs plutôt du Nord de l'Europe habitable. De même les Epipaléolithiques et premiers Mésolithiques d'Angleterre ont plutôt des affinités avec ceux des régions danoises et voisines. Ces migrations humaines ne devaient pas avoir concerné des effectifs bien nombreux. Ensuite il fallait passer avec des pirogues monoxyles ou des radeaux, on y était invité du fait que d'une rive à l'autre du Pas de Calais on voit fort bien les hautes falaises crayeuses d'en face (de même que du Sud-Ouest de l'Ecosse on voit bien le Nord-Est de l'Irlande et réciproquement). L'introduction de l'agriculture a pu se faire avec quelques semences et pas plus; celle de l'élevage en amenant quelques bestiaux, bref le genre de transports faciles à assurer par beau temps sur les petits esquifs, aussi bien partis de l'île et faisant une visite aller et retour, voire un raid chez les gens d'en face. Et de même pour bien des introductions techniques ou culturelles, avec finalement lors de l'Age du Bronze, à partir du moment où l'on disposa d'outils en métal permettant de construire des bateaux charpentés, de véritables échanges, dons réciproques, trocs ou "commerces" (encore un mot dangereux ou ambigu pour ces périodes), voire des échanges matrimoniaux ou dynastiques. Nous savons par les auteurs antiques que vers - 100, soit relativement peu de temps avant que César n'intervienne en Gaule (et fasse une tentative sans succès en Bretagne insulaire) certaines populations de Belges avaient passé la Manche: l'actuelle Winchester se nommait à l'époque romano-britannique *Venta Belgarum*, mais nous ne savons pas de quels effectifs il s'agissait, et peut-être même simplement de quelques familles aristocratiques.

Finalement les meilleures explications modernes et actuelles des transformations, évolutions et changements techniques ou culturels de toutes espèces n'impliquent que très peu de migrations de personnes. Les facteurs internes d'évolution des cultures complexes ont toujours pu jouer; ensuite les acculturations de proche en proche, phénomènes de "mode" ou de diffusion des techniques comme des idées. En nombre très limité des marchands, des marins, voire des "missionnaires" (un autre éminent préhistorien, d'origine australienne, que j'ai bien connu également, V. Gordon Childe, professeur à l'Université de Londres après avoir commencé à Edimbourg, en dépit de son "childeisme" - variante personnelle de pseudo-marxisme, avait imaginé, avant que les datations absolues n'aient été mises en œuvre et ruiné cette possibilité, que la "religion mégalithique" avait été diffusée du Proche-Orient jusqu'aux rivages atlantiques par des "missionnaires") ont pu jouer. Les transferts ou mouvements de membres des classes sociales élevées, les guerres entre chefs, les relations "diplomatiques", les mariages avec les échanges de cadeaux, de dots, de "compensations", auront eu leur rôle. Enfin lors des derniers siècles de la protohistoire, les prisonniers de guerre, les mercenaires voire les trafics d'esclaves ou de serfs auront uniformisé bien des choses, de même que les personnages bannis ou expulsés de chez eux sans être exécutés, ou évadés, le fonds des populations locales demeurant largement sur place.

Il est intéressant de rappeler, toutes précautions étant prises sur ce genre de supputations, quelques évaluations démographiques sur la croissance de la population européenne dans son ensemble: vers - 2.000 avant notre ère, elle aurait pu être de l'ordre de 20 millions d'habitants ? Puis ensuite il y aurait eu une régression, liée aux détériorations climatiques de la phase subboréale et du rétablissement incomplet de la phase subatlantique avec peut-être des épidémies et autres fléaux, avec vers - 1.600 comme vers - 600 seulement 15 millions, pour remonter à la fin de l'Age du Fer, vers - 50, à environ 35 millions. On a même pour cette dernière phase suggéré pour la Grèce 2,5 M, l'Italie 6 M, l'Ibérie 4,5 M, la Gaule 7,8 M, les Iles Britanniques et l'Irlande 1,3 M, la Germanie occidentale 1 M, la Germanie totale 2,5 M. De telles spéculations sont certes S.G.D.G.

Je vais être encore plus méchant, et dire qu'il faut absolument éviter d'employer un terme substantif tel que UN CELTE, LES CELTES, à tort et à travers, en dépit de son attrait "commercial". L'adjectif celte ou mieux celtique peut s'employer pour des traits culturels ou linguistiques, des caractéristiques qui s'apprennent et que n'importe qui dans le monde peut apprendre, sans que cela ait un sens ethnique limité.

Revenons à l'Antiquité classique. Hécatée de Milet, vers - 520, utilisa peut-être l'adjectif *keltikos* pour Narbonne, et situa peut-être *Massilia* en Ligurie, proche de la *Keltikê* (excusez l'absence de caractères grecs...), mais on ne le soupçonne que par une citation de très basse époque. Hérodote (484-420) nous apprend que le fleuve *Ister* (le Danube) prend sa source au pays des *Keltoi* et du mont (ou de la ville ?) Pyrénée, il coule à travers l'Europe, qu'il coupe par le milieu. Il aura peut-être été informé par les récits du navigateur carthaginois Himilcon vers - 450. Platon (427-347) utilise *Keltoi*, Xénophon (430-355) aussi; Aristote (384-322) cite la Celtique *Keltikê*, les *Keltoligues* pour les Celtoligures, enfin *keltos* et *Keltoi*. Pythéas, massacré par Polybe et Strabon, aurait cité les *Prettanikai nêsoi* (un périple du IV^e s., exploité sept siècles plus tard par Avienus (*Ora maritima*) utilisait *Albion*). Puis Plutarque (50-125 de notre ère) écrit *Keltai*, *Keltibêres*, *keltikos*, et pour lui *Keltikê* désigne la Gaule. Plutarque, comme Strabon (58 avant, 25 après) parlent des Galates et de la Galatie. Strabon connaît aussi les *Brettanoi* et *Iernê*. Si nous passons aux auteurs latins, Caton (234-149 avant notre ère) parle de *Gallia cisalpina*, *Gallia togata* pour des événements de - 291, donc d'après une source plus ancienne que lui, et *Gallia* pour - 166. Evidemment Julius Caesar (B.G. I,1) nous donne la phrase célèbre: *Gallia est omnia diuisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertia qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur*. Et tout le paragraphe serait à citer, pour ne pas dire tous les termes ethniques et géographiques de l'ouvrage et de ses dérivés chez d'autres auteurs. Catulle (87-54 avant notre ère) sera sans doute le premier à fournir (en dehors des citations incontrôlables ci-dessus d'auteurs anciens utilisés par des écrivains de basse époque) le terme *Brettanoi*; Jules César débarqua en *Britannia* et parle pas mal des *Britanni*, évidemment, aussi une fois de *Hibernia*. Properce (- 52 à +19) parle aussi des *Hiberni*. Tacite (54-117 ou 120), dans sa vie de son beau-père Agricola, cite, entre autres, *Caledonia*, *Hibernia*, *Mona insula*, *Orcadas*, *Ordovices*, *Siluri*, *Thyle*. Enfin Ammien Marcellin (330-400) sera sans doute le premier à mentionner les *Picti* et les *Scotti*. Arrêtons là cette pêche.

En somme, Hérodote situait vaguement les Celtes vers le Nord du Danube. Tous les géographes antiques situaient Bretagne (insulaire) et Hibernie en face de l'Espagne autant qu'en face de la Gaule, du fait d'une mauvaise conception cartographique, ce qui entraînait des approximations erronées de situation et de relations.

On a souvent rappelé récemment (par exemple, lire l'excellent petit résumé de Simon James: "*The Atlantic Celts, Ancient People or Modern Invention ?*", British Museum Press, 1999) qu'avant le tout début du XVIII^e s. (pas avant la traduction en anglais, parue en 1706, du livre de Dom Paul Pezron (Hennebont, 1639 - Paris, 1706) paru à Paris en 1703,

"Antiquité de la Nation et de la langue des Celtes, autrement appelés les Gaulois", *"Antiquities of the Nations, more particularly of the Celts or Gauls, taken to be originally the same people as our ancient Britains"*) les Gallois, Corniques, Ecossais, Manxois ou Irlandais ne se sont jamais considérés comme des Celtes. Certes, quelques érudits, comme l'humaniste écossais Georges Buchanan (1506-1582) en 1582, le hollandais M.Z. Boxhorn en 1664, enfin le grand savant gallois Edward Llyud (ou Llwyd) (1660-1709) ont perçu les similitudes linguistiques que connaissaient bien, entre autres, les marins, commerçants ou contrebandiers du Cornwall, et avant la coupure de la Réforme, tous les habitants bordiers de la mer d'Irlande. E. Lhuyd, en charge de l'Ashmolean Museum de l'Université d'Oxford (le premier musée du monde) avait publié dans le seul volume paru de son ouvrage comparatif, *Archaeologia Britannica*, en 1707, la grammaire et le vocabulaire bretons de Julien Maunoir, ainsi que des documents équivalents pour les deux langues insulaires sœurs.

Une fois sortis de l'enfermement dans les quelques 6000 ans de la chronologie biblique, les archéologues ont confiné leurs Celtes et Gaulois, conçus comme des entités archéologiques, dans leur Age du Fer, envisageant parfois des civilisations "pré-celtiques". Ils ont reconnu les caractéristiques "celtiques" des cultures de l'Age du Fer de Grande-Bretagne et d'Irlande, et les historiens et linguistes se sont empressés d'employer ces terminologies pour ces mêmes régions en ce qui concernait leurs domaines, et d'échafauder des hypothèses quant aux peuplements "celtiques" successifs desdites îles et de leurs évolutions et différenciations. Ils ont eu en général tendance à placer l'arrivée des premiers peuples celtophones relativement peu de siècles avant notre ère (souvent 5 ou 6 par exemple), ce qui impliquait une peu vraisemblable très rapide séparation entre les branches brittonique et gaélique. Quelques audacieux suggéraient de reculer la "celticisation" au début de l'Age du Bronze ou à l'époque du phénomène de la mode des vases campaniformes. Tout cela restait dans les schémas traditionnels des migrations et invasions massives de peuples.

Les travaux de ces deux dernières décennies ont rendu plausible une contemporanéité de la diffusion de proche en proche de l'agriculture et de l'élevage à travers l'Europe à partir du Proche-Orient (la "Révolution Néolithique" de jadis) avec celle des langues proto-indo-européennes, théorie qui n'est pas au goût de tous les linguistes d'ailleurs. On retrouverait ainsi les "Celtes", voire plutôt des Proto-Celtes, et les monuments mégalithiques dans le même panier de crabes ! En fait, si des éléments ou surplus de populations issues du Croissant Fertile du Proche-Orient, remontèrent la vallée du Danube et suivirent les deux rives de la Méditerranée et sautèrent d'îles en îles, en diffusant de proche en proche les nouveaux genres de vie, ils ne peuplèrent pas forcément toutes ces régions avec une égale densité ni n'exterminèrent les indigènes. Au contraire, les données récentes de la génétique moléculaire sur les populations actuelles montrent un impact très dégressif plus on va vers l'Occident Atlantique, où les descendants des peuplements anciens, alors pré-indoeuropéens de langues (dont l'Antiquité ne nous a transmis que quelques noms, comme les Ibères, les Aquitains et Vascons, -dont les Basques actuels sont issus, et les seuls à avoir préservé vivant leur antique et donc précieux idiome -, les Ligures ou les Etrusques) sont souvent très majoritaires. Des travaux tout récents sur les fréquences géographiques de marqueurs génétiques particuliers (notamment du chromosome Y, transmis par les pères, et qui se prête bien pour déceler une conquête "militaire"; et ceux de l'ADN mitochondrial, lui transmis très majoritairement par les mères) sont fort éloquentes. Non seulement on s'aperçoit que le peuplement de la péninsule ibérique, Basques compris, a beaucoup d'affinités avec celui des régions berbères du Nord de l'Afrique (sans que ce soit particulièrement dû aux intrusions arabes du Haut Moyen-Age, qui ne sont qu'un reflet tardif), mais même que par exemple les habitants les plus occidentaux de l'Irlande et les Basques ont beaucoup d'affinités génétiques. Certes les mythes médiévaux irlandais faisaient venir les première, deuxième et cinquième "invasions" de l'Irlande de l'Ibérie. Les nouvelles données génétiques sur les

populations actuelles de l'Europe occidentale, en très rapide développement, tendent à montrer en gros qu'au moins près de la moitié des habitants ont des reflets de ces affinités autochtones, alors que la proportion en décroît très vite en allant vers l'Orient et devient presque infime en Anatolie, par exemple. Il survit majoritairement dans le pool génétique des populations actuelles d'Europe occidentale et septentrionale comme du Maghreb d'ailleurs, l'héritage des populations du Paléolithique Supérieur ayant survécu à la phase la plus froide du dernier maximum glaciaire, il y a près de 20.000 ans, après leur retour lors du réchauffement et de la reconquête progressive des territoires habitables.

Alors la diffusion des langues et parlers ou dialectes "indo-européens" fut surtout due à une série de phénomènes, de proche en proche, d'acculturations culturelles, d'éducation ou d'opportunisme, comme la majorité des changements techniques, sociaux ou religieux. Il est plus que probable que la diffusion et la différenciation des parlers "celtiques" (qui forment une famille incontestable de langues apparentées entre elles plus qu'avec les autres voisines) soient liées à l'expansion de proche en proche d'une "aristocratie" conquérant pouvoir dynastique, biens et territoires, mainmise sur les savoirs et les offices traditionnels comme ceux des "druides".

Il n'y a vraiment pas là de quoi continuer à rêver un ethno-centrisme, un "racisme" "celtique"... Un patrimoine culturel, partagé avec la moitié de l'Europe (on a parfois dit que ces fumeux "Celtes" étaient les premiers Européens...) et se modifiant sans cesse, n'a pas à être conçu comme un mythe ou un rêve.

Finissons par le cas particulier de l'Armorique. Dans l'Antiquité, les peuples dits Armoricaïns, par César et autres, dépassaient le strict Massif Armoricaïnn géologique et géographique. Bien entendu ils parlaient des dialectes gaulois. Sans doute même, leur "celticisation" linguistique et culturelle s'était faite bien avant l'Age du Fer, dès que des parlers de type indo-européen se mirent à y supplanter les langues descendant de celles du Paléolithique. Les "cités" armoricaïnnnes voisines de l'Océan avaient certes une belle marine, leur permettant des échanges au loin; pas seulement les Vénètes, dont la soi-disant suprématie sur leurs voisins me paraît encore un "coup de pub" de César, expert en la matière. Or savoir construire et faire naviguer sur un océan difficile de tels gros bateaux ne s'apprend pas en peu d'années, ce qui à mon humble avis exige une expérience de beaucoup de siècles, pour le moins. Avant d'avoir des "sénateurs", expression de César, comme toutes les tribus gauloises, ils avaient sans doute eu des "rois" (encore un mot à ne pas comprendre comme ceux du dernier millénaire), sortis d'une élite aristocratique pas forcément autochtone. En tout cas l'Armorique gauloise, puis celle du Haut-Empire, était fort peuplée et assez prospère.

Ce qui s'est exactement passé, en plusieurs phases, pendant la traditionnelle "crise du IIIe s., n'est toujours pas trop clair, d'autant plus que ce ne sont pas forcément les processus de désagrégation connus ailleurs qui ont forcément joué ici en une presqu'île maritime. En tout cas, et désormais tout le monde est d'accord, dès le IVe s. les autorités romaines ont favorisé le repeuplement par l'implantation d'immigrants surtout britanniques, venus soit des contingents de militaires ou des *deditices* installés derrière le *Limes* Romain-Germanique, soit directement de la Bretagne insulaire (recommandons encore une lecture, celle de Soazick Kerneis: "Les Celtiques. Servitude et grandeur des auxiliaires bretons dans l'Empire romain", Presses Universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand, 1998, XII-356 p.).

Puis aux Ve et VIe s. les phases de peuplements plus intenses, sur lesquelles il n'y a pas à s'attarder ici, sauf sur un point, leur mode de navigation pour traverser en grands nombres, la Manche. En effet, les Iles Britanniques offrent des possibilités de conservation des bois et autres restes organiques plus étendues que dans nos régions, à la fois pour des raisons géologiques et géographiques, et parce que bien des secteurs n'en ont pas été aussi féroceement dévastées par les agricultures successives que sur notre partie du continent. C'est

ainsi que l'on y a retrouvé des restes bien conservés de bateaux charpentés dès l'Age du Bronze, que ces savoirs-faire ont continué, tout comme chez les Vénètes et autres Armoricaïns, tant à l'Age du Fer (qui y dure au moins jusque 43 A.D.) qu'à l'époque proprement britanno-romaine, où les installations et bateaux du port romain de Londres sont bien connus. Il y avait beaucoup de choses à exporter, dont les lingots de plomb venant des mines du Pays de Galles et régions voisines, avec des cargaisons pouvant dépasser vingt tonnes de plomb (comme celle du bateau qui s'est brisé sur un rocher au large de Ploumanac'h). Il est évident que même laissées à leur propre sauvegarde au Ve s., les cités britanniques n'ont pas perdu les techniques efficaces de la construction navale, d'autant plus que même subdivisées entre des petits potentats locaux, elles restaient fortement de tradition romaine. Le bois des belles forêts ne manquait pas, et c'est donc sur de solides bateaux charpentés que les Bretons sont venus en Armorique, bien plus que sur des petits esquifs légers pour pêches côtières (voir S. McGrail: "Ancient Boats in North-West Europe", Longman, 1998, XX-324 p.; P. Marsden: "Ships and Shipwrecks", English Heritage, Batsford, 1997, 128 p.; B. Greenhill & J. Morrison: "The Archaeology of Boats and Ships, an Introduction", Conway Maritime Press, 1995, 288 p.). - Fin de mes méchancetés.

ILE DE GROIX

- Contribution à l'étude des galets aménagés du Paléolithique inférieur -

INTRODUCTION

Les industries à galets aménagés faisant l'objet de cette courte étude ont été recueillies lors de récoltes de surface renouvelées durant une dizaine d'années sur les terres labourées de la partie sud de l'île de GROIX. Six "stations" échelonnées d'est en ouest : Praceline, Lomener, Kerigant, Kerlard, Kervédan, Pradino fournissent chaque année leurs lots de pièces façonnées sur des galets marins de quartzite et quartz prélevés sur les cordons littoraux par les hommes préhistoriques à l'époque quaternaire, durant la période Mindel-Riss.

L'observation d'un nombre important de galets aménagés provenant de ces sites de "plein air" permet de constater un choix délibéré de la part des hommes préhistoriques. Ce choix est conditionné par la nature (quartzite, quartz), la taille, le poids, la forme des galets, d'où la difficulté d'entreprendre une classification typologique.

Le but recherché est simple, il s'agit d'obtenir une arête tranchante par l'enlèvement de quelques éclats contigus à partir d'une seule face du galet pour le chopper et de plusieurs éclats contigus et alternants sur les deux faces du galet pour le chopping-tool.

Si certains outils peuvent paraître grossièrement taillés, il semblerait que cela soit dû à la mauvaise texture de la roche car, dans l'ensemble, le matériau choisi est sain et permet l'obtention d'outils efficaces ; nombre de choppers ont été régularisés par de fines retouches au niveau du tranchant et, bien des pièces sont d'élégante facture.

Un constat est assez troublant : sur les sites répertoriés, ne figurent que très peu de produits de débitage (éclats, débris, cassons), malgré l'abondance des polyèdres de quartz ayant pu servir de percuteurs. Ce qui laisserait supposer que nous ne sommes pas sur des ateliers de production d'outillage ; peut-être s'agit-il simplement d'aires d'abattage de gros gibier, lors de rassemblements saisonniers (?).

Jusqu'à présent, il n'a pas été décelé de zones d'habitats du genre de celles de la Pointe St Colomban en Carnac (56) de Ménez-Drégan en Plouhinec (29-S).

ESSAI DE TYPOLOGIE PALEOLITHIQUE

La "grille typologique" des industries "archaïques" basée sur le modèle catalan, établie par J. COLLINA-GIRARD (1986) servira à décrire les caractères les plus marquants de ces galets aménagés du Paléolithique inférieur découverts sur nos côtes du littoral Atlantique.

Pour un meilleur aperçu de ces industries "archaïques", seuls seront retenus, pour étude, les lots provenant des "six stations" précédemment citées. En effet, les galets taillés, à un ou deux enlèvements ; récoltés isolément lors des prospections ne sont tous représentatifs d'une industrie préhistorique ; ils peuvent être le résultat de facteurs divers (gélivation, chocs thermiques, actions mécaniques...) et ne doivent être en aucun cas confondus avec le produit d'une activité humaine. Par contre, sur un espace bien circonscrit où abondent d'autres types d'outils, ces galets peuvent être incorporés au reste de l'industrie.

Dans la classification des galets aménagés récoltés à la surface des labours, deux grands groupes morphotechniques seront décrits :

- celui des choppers, fortement représenté ; l'obtention de ce type d'outils nécessite des gestes simples : frapper le bord du galet à 90°, à l'aide d'un percuteur (galet de quartz), afin de détacher les éclats.
- le second groupe, celui des chopping-tools, figure dans une proportion moindre ; la technique de taille est plus élaborée : dégager un tranchant sinueux par

l'enlèvement d'éclats sur les deux faces du galet. Ce progrès marque une étape dans l'évolution de l'industrie.

La méthode utilisée pour obtenir des outils sur galets est basée sur la percussion. Deux techniques ont pu être employées pour le détachement des éclats à partir de la surface du galet :

- à l'aide d'un percuteur de pierre, en frappant d'un coup sec.
- sur "enclume", opération qui consiste à façonner le galet en le martelant sur une roche fixe ; cette technique dite "bloc sur bloc" est très difficile à contrôler et donne des éclats de type clactonien, à grand plan de frappe uni, formant un angle très ouvert avec le plan d'éclatement. Certains de ces éclats ont été récoltés sur les gisements à galets aménagés.

Les outils "archaïques" récoltés sur les terres de GROIX, ne sont pas sans rappeler certains galets aménagés du continent africain (Maroc Atlantique).

GRILLE TYPOLOGIQUE établie par J. COLLINA-GIRARD (1986)

L'utilisation de cette grille typologique servira, lors de cette étude, uniquement à la description des deux groupes les plus représentatifs des galets aménagés de l'île de GROIX : le groupe des CHOPPERS et celui des CHOPPING-TOOLS.

GROUPE DES CHOPPERS - Définition

Le groupe des choppers rassemble les pièces qui présentent au moins deux enlèvements adjacents : ces enlèvements affectent une seule face de l'objet et façonnent un dièdre à arête tranchante.

Ce dièdre, aigu ou obtus est en général asymétrique (asymétrie par rapport à un plan parallèle à celui de la pièce et passant par l'arête de ce dièdre).

Chopper modal. Il présentera au maximum les caractères du groupe :

- dièdre tranchant à taille unifaciale.
- dièdre tranchant asymétrique.
- arête tranchante subrectiligne ou peu incurvée (en vue frontale).

Distinction entre chopper modal et chopper repris (pièce limite).

Certains choppers ont été repris par un ou deux enlèvements inverses qui transforment partiellement la pièce en Chopping-tool.

Chopper repris (pièce limite). Il présentera une partie des caractères des chopping-tools :

- dièdre tranchant partiellement bifacial (par convention, la longueur de la portion d'arête faciale devra être inférieure à la portion d'arête unifaciale).
- dièdre tranchant asymétrique, jamais parfaitement symétrique.
- arête tranchante subrectiligne ou peu sinueuse.

Critères de différenciation chopper / chopping-tool.

Le critère le plus commode est le suivant : longueur de l'arête unifaciale par rapport à celle de l'arête bifaciale.

Chopper à front épannelé. Le cas est fréquent chez les choppers épais à front abrupt repris à partir de la face supérieure ou des côtés ; dans ce cas, le débitage tend à s'étendre et à se développer autour de ce front.

Le support de l'outil est généralement un galet brut ; le détachement des éclats s'effectuera sur la surface naturelle du galet, "sur cortex". Cependant, certaines pièces ont été taillées à partir des plans de fractures d'un galet préalablement clivé ; cette cassure

peut être naturelle ou artificielle. Une distinction sera donc établie entre des ces deux genres de supports.

LISTE DES ATTRIBUTS DESTINÉE A L'ÉTUDE DU GROUPE DES CHOPPERS (tableau J. COLLINA-GIRARD)

L'étude des galets aménagés portera sur

- La nature des plans de frappe. Cc1 : quelconque – Cc2 : sur pan de dièdre cortical. Cc3 : sur galet aplati. Cc4 : plan de frappe éversé. CF1 : sur fracture quelconque. CF2 : sur fracture parallèle au grand axe du galet. CF3 : sur fracture tronquant un galet. CF4 : sur fractures multiples. CF5 : chopper sur très gros éclat.
- L'allongement de la pièce. A1 : pièce subcirculaire. A2 : pièce peu allongée. A3 : pièce allongé.
- Le carénage. e1 : pièce non épaisse. e2 : pièce épaisse.
- Caractères du tranchant. Définition. La surface inférieure du galet et la surface taillée dégagent un dièdre appelé "dièdre tranchant" en réservant le terme de "tranchant" à l'arête de ce dièdre.
- Symétrie du tranchant. Sym : tranchant symétrique. Asym : tranchant asymétrique. Asym + : asymétrie positive. Asym - : asymétrie négative.
- Position du tranchant. Tr : tranchant transversal. Obl : tranchant oblique. L : tranchant latéral. LT : tranchant latéro-transversal. NO : tranchant non orientable.
- Extension du tranchant. C : tranchant court. l : tranchant long. e : tranchant envahissant. P : tranchant subphérique, ou périphérique.
Ce caractère peut être défini en établissant le rapport entre le périmètre tranchant et le périmètre cortical : P_{tr} / P_c .
- Forme du tranchant. Dr : tranchant droit. Ccve : tranchant concave. Cvexe : tranchant convexe. t. Cvexe : tranchant très convexe. Ang : tranchant anguleux. Pte : tranchant pointe.
- Etat de régularisation du tranchant. n. reg : non régularisé. p. reg : peu régularisé. t. reg : très régularisé.
- Obliquité des enlèvements. Hzt : enlèvements horizontaux. Obl : enlèvements obliques. $\frac{1}{2}$ Ab : enlèvements semi-abrupts. AB : enlèvements abrupts.
- Extension des surfaces taillées. E $\frac{1}{4}$: surface taillée inférieure au $\frac{1}{4}$ surface totale. E $\frac{1}{2}$: surface taillée inférieure à la moitié de la surface totale. E $\frac{3}{4}$: surface taillée inférieure au $\frac{3}{4}$ de la surface totale. ET : épannelage total.
- Attributs quantitatifs. L : longueur maximale. l : largeur maximale prise perpendiculairement à la longueur. e : épaisseur maximale prise perpendiculairement au plan défini par la longueur et la largeur. PTR : périmètre tranchant. P_c : périmètre cortical. $PTR /$ ou $PTR / PTR + P_c$, N. E. : nombre d'enlèvements. Poids et $PTR / Poids$ (cf H. ROCHE, 1980).

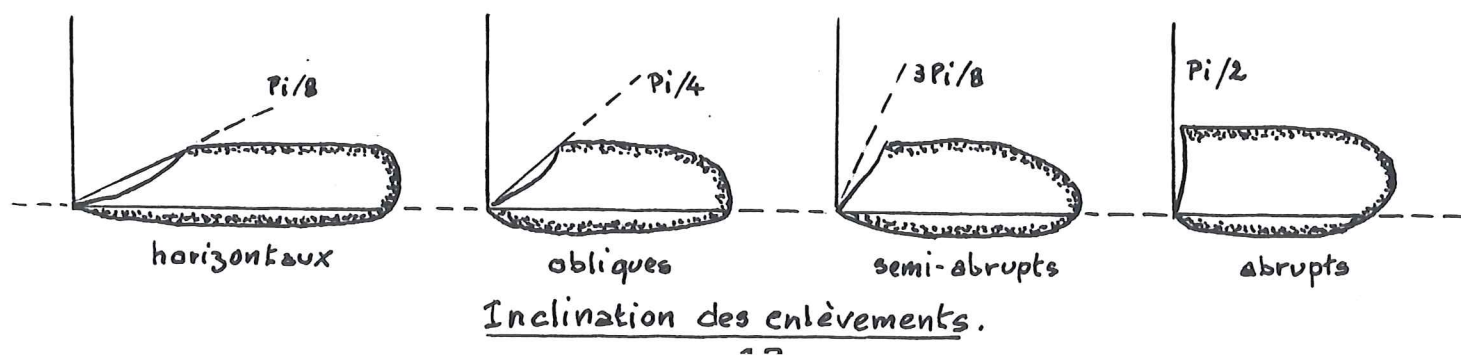
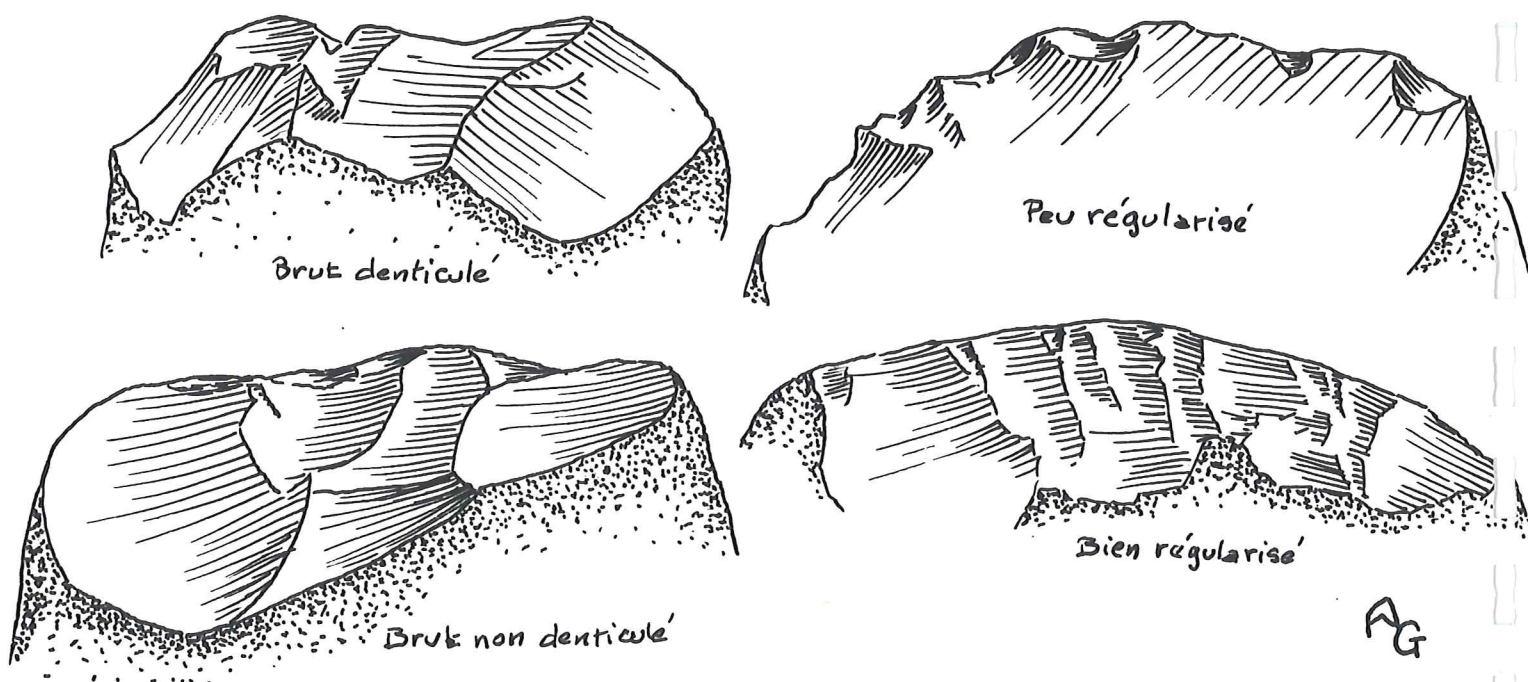
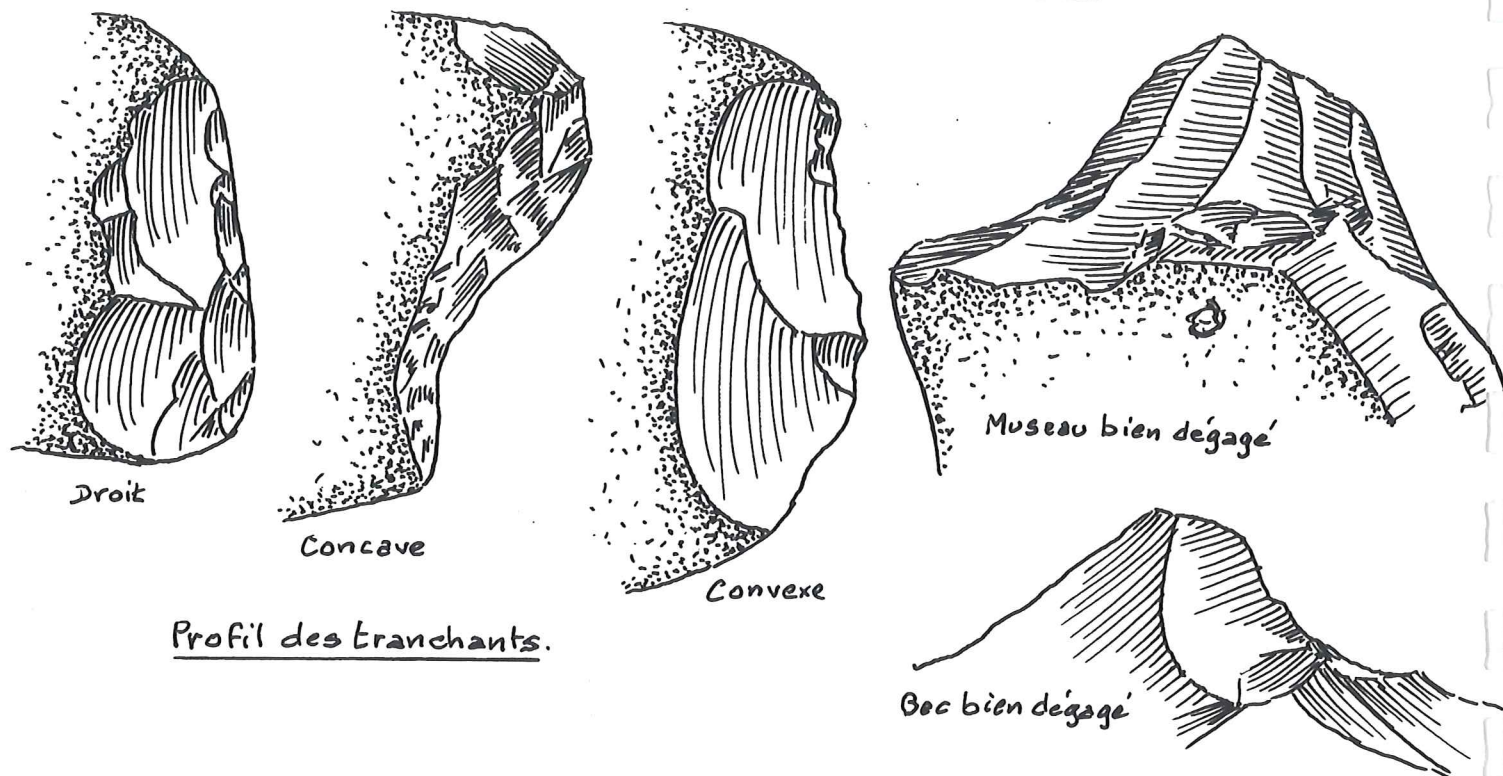
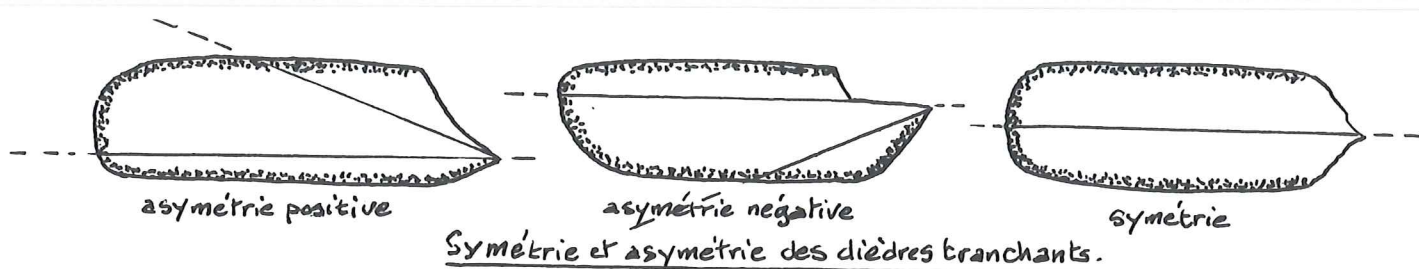
GROUPE DES CHOPPING-TOOLS. Définition.

Les chopping-tools sont toujours très irréguliers et la plupart franchement nucléiformes ; tous comportent un tranchant bifacial parfois partiel.

LISTE DES ATTRIBUTS DESTINÉE A L'ÉTUDE DU GROUPE DES CHOPPING-TOOLS (tableau J. COLLINA-GIRARD)

Beaucoup de ces attributs sont communs à ceux des choppers ; pour la description du dièdre et de l'arête tranchante, il faut cependant introduire quelques modifications :

- Extension de l'arête bifaciale. CTp : chopping-tool partiel. CT : chopping-tool typique.



- Angle du tranchant. Obt : tranchant obtus. Aig : tranchant aigu.
- Symétrie du tranchant. Symétrie : dièdre tranchant symétrique. Asym : dièdre tranchant asymétrique. Asym + : asymétrie positive. Asym - : asymétrie négative. AO : arête subrectiligne ou peu sinueuse. A1 : arête régulièrement sinueuse. A2 : arête zigzagante.

LE GUEN A.
Kerloret. Ile de GROIX
Membre de la S. A. H. P. L.

- Bibliographie -

BREZILLON M., 1968 – La dénomination des objets de pierre taillée. Matériaux pour un vocabulaire des préhistoriens de langue française. Ivè sup. "Gallia Préhistoire". C. N. R. S.
COLLINA-GIRARD J., 1986 – Grille descriptive et évolution typologique des industries archaïques : le modèle catalan. Bull. Soc. Préhist. française, t. 83, 11-12, p. 383-403.

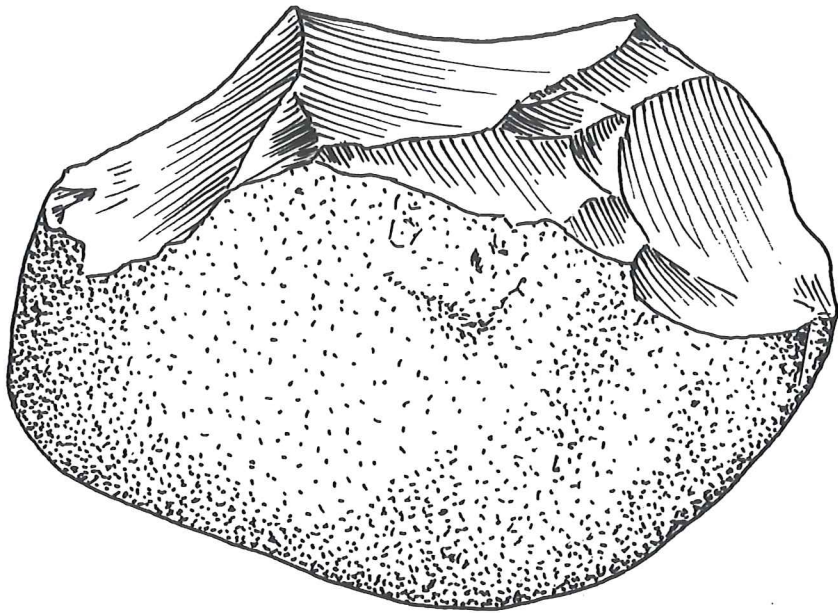
Tableau descriptif de 10 galets aménagés

A l'exception des pièces n° 9 et 10 (quartz), les autres pièces proviennent de galets de quartzite.
Toutes les pièces sont taillées sur des galets quelconques ; les galets clivés ne figurent pas sur ce tableau.
L'asymétrie du dièdre tranchant des choppers est positive.

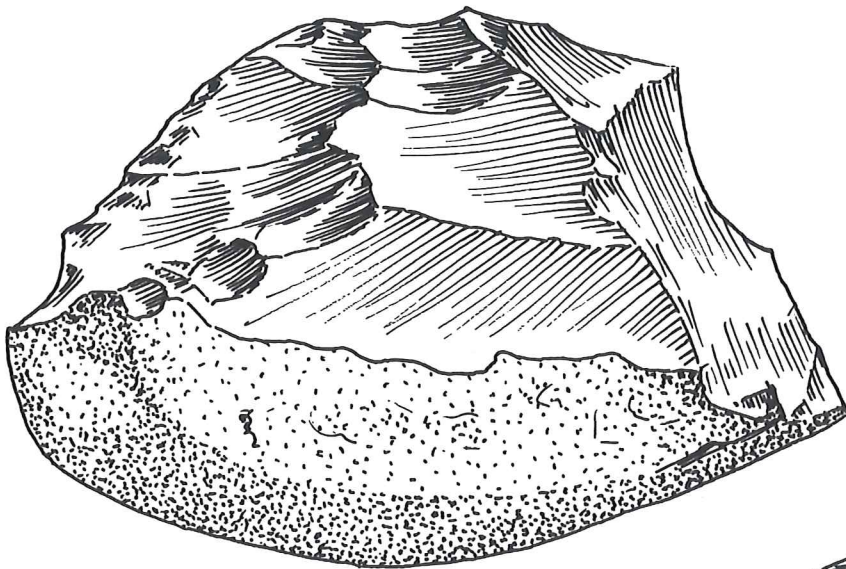
Sites	N°	Allongement de la pièce	Carénage	L	l	e	Poids	- TRANCHANT -					- ENLÈVEMENTS -		
								Position	Exten- sion	Forme	Etat de régularisation	Périmè- tre du Tran- chant	Périmètre cortical	Obliquité des enlèvements	Extension des surfaces taillées
Pradino	1	A1 subcirculaire	e1 pièce non épaisse	108	78	40	419 g.	L latéral	I Long	t.Cvxe Très convexe	n. reg. Non régularisé	124	166	Obl. Obliques	E 1/2 inférieure à la moitié surf. Hte
Pradino	2	A1	e1	108	71	43	408 g.	LT latéral	I	Cvxe	t. reg Très régularisé	158	132	1/2 Ab. Semi- abrupts	E 3/4 inférieure au 3/4
Kerigant	3	A1	e1	89	83	41	440 g.	L	I	Cvxe	p. reg Peu régularisé	95	170	1/2 Ab.	E 1/4 moins du 1/4
Kerigant	4	A3 allongée	e2 épaisse	119	65	66	606 g.	Tr Transver- sal	C Court	Cvxe Convexe	n. reg.	75	227	1/2 Ab.	E 1/4
Kerloret	5	A3	e1	128	88	47	817 g.	LT	I	Ang. Anguleux	p. reg.	110	222	Hzt. Horizontaux	E 1/2
Kerigant	6	A1	e1	116	95	42	552 g.	L	I	Pte Pointu	n. reg.	128	202	Obl.	E 1/2
Pradino	7	A1	e1	95	86	55	668 g.	L	c	Dr Droit	t. reg.	84	226	Obl.	E 1/2
Pradino	8	A3	e1	108	67	27	271 g.	Obl. Oblique	c	Ccve Concave	t. reg.	61	232	1/2 Ab.	E 1/4
Kerigant	9	A1	e1	69	62	28	164 g.	Tr	c	Cvxe	p. reg.	80	128	Obl.	E 1/2

chopping-tool																
Ct	choppin g-tool									Arête régulière- ment sinueuse		Angle				
Pradino	10	A1	e2 épaisse	87	80	62	580 g.	L	I	t. convexe Très convexe		Obt. Obtus	86	195	Obl.	3/4 de l'une des deux faces

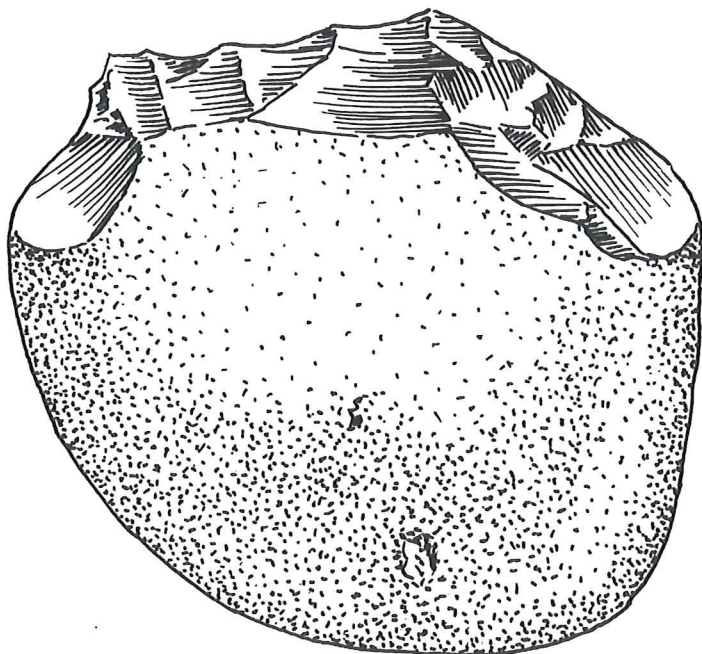
Les numéros d'ordre des pièces correspondent aux numéros des planches dessinées.



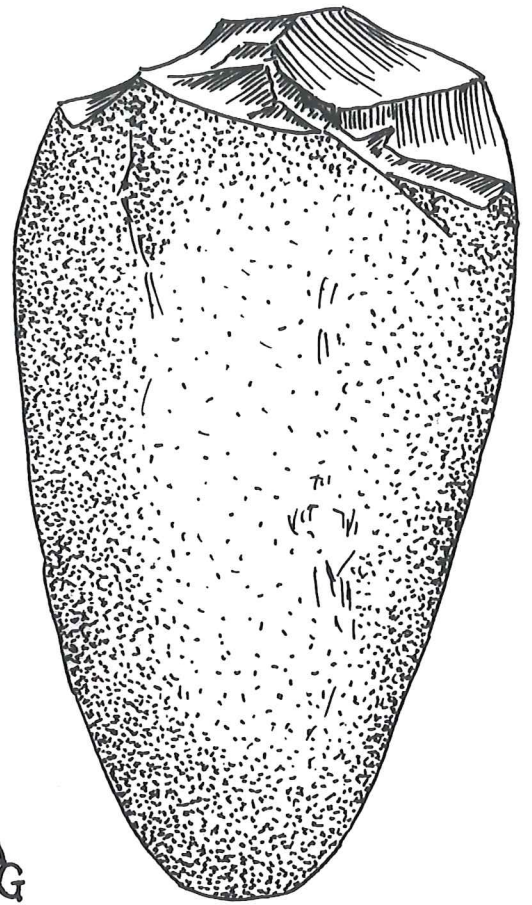
1



2

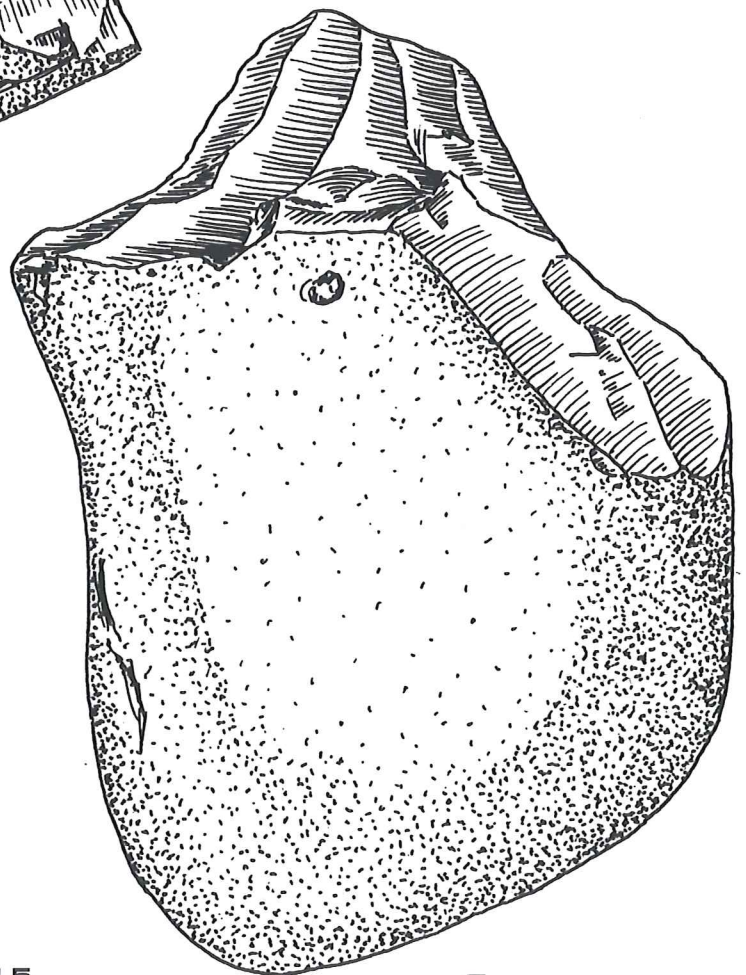


3

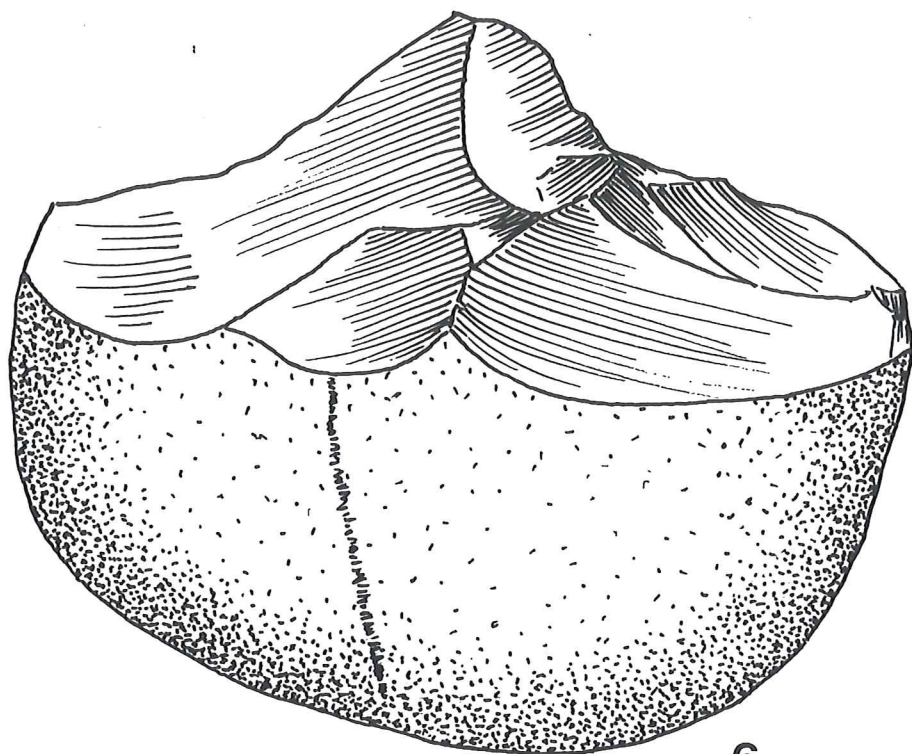


4

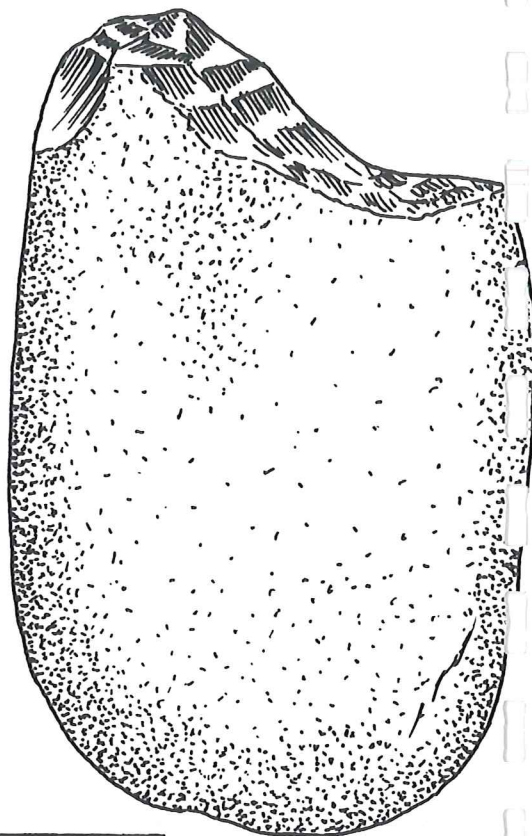
AG



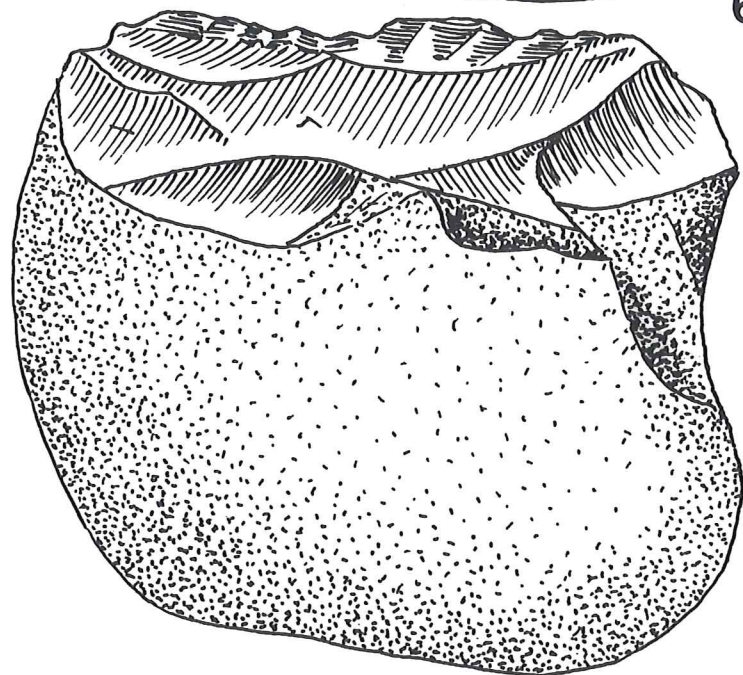
5



6



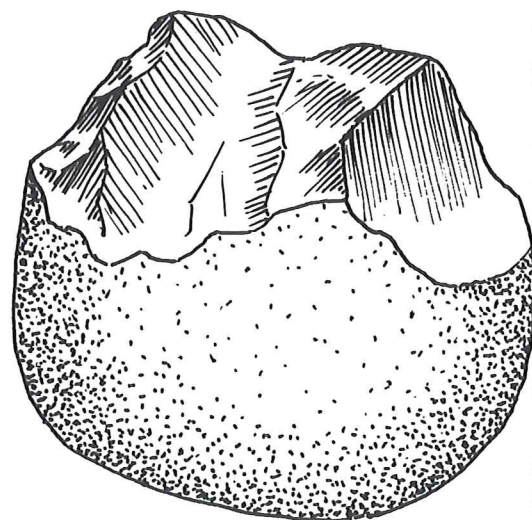
8



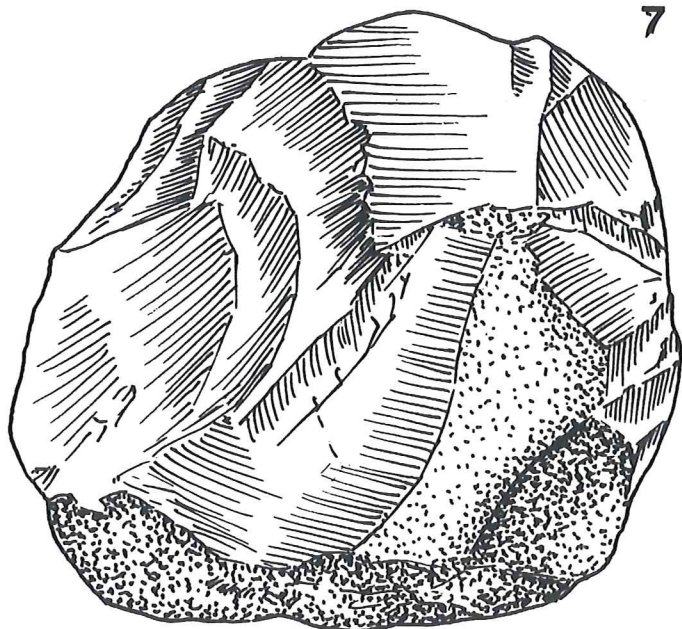
7



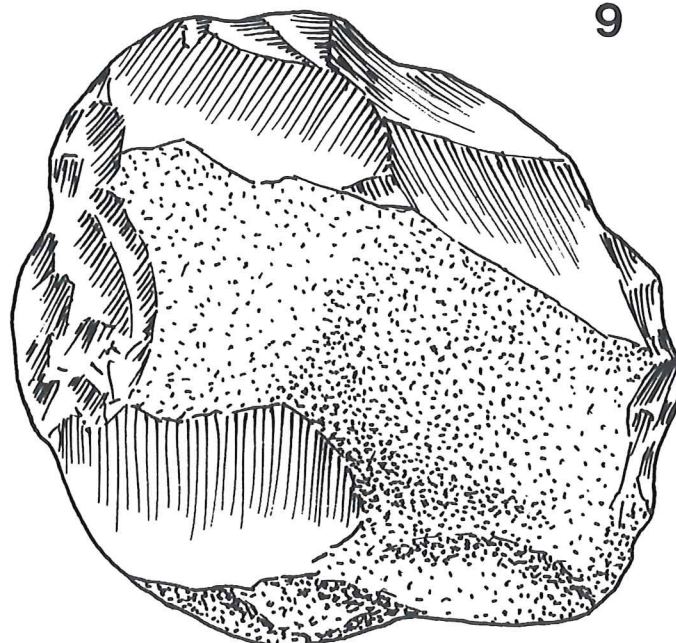
AG



9



10



Pierre Gouletquer¹
Sel et néolithique en Bretagne
(résumé de la conférence du 6 mai 2000)

Depuis ses premiers balbutiements, l'archéologie s'est attachée à identifier les objets réputés venus du passé, à en établir des typologies pour chercher, dans les formes, les matériaux et les décors qui garnissent les surfaces, des éléments qui permettraient de leur attribuer une place chronologique aussi précise que possible.

Cette préoccupation a longtemps occulté la notion tout aussi importante de constantes comportementales liées à l'homme lui-même et à ses capacités de déplacement autonome (vitesse moyenne d'un homme en marche, déplacement journalier courant, charge raisonnable d'un piéton, etc.), mais aussi aux contraintes et aux ressources qu'offrent les paysages (lignes de déplacement, contraintes de franchissement de certains cours d'eau en quelques points précis, possibilités offertes par les estuaires, etc.), voire aux grands systèmes symboliques et à la récurrence de certains motifs ou archétypes. Au cours des dernières décennies, la recherche et l'application de certains modèles, souvent tirés de l'observation de populations vivant dans des conditions supposées proches de celles des hommes de la Préhistoire, ont permis d'animer un peu les objets, en les situant dans des contextes possibles ou probables, faisant ressortir du même coup les lacunes des méthodes archéologiques jusqu'alors basées sur la seule étude des vestiges d'évidence.

Contrairement à ce qu'avancent leurs détracteurs, le principal intérêt des modèles n'est pas de proposer des explications concernant le fonctionnement des sociétés disparues. Il concerne la démarche même de la recherche, la définition de nouvelles facettes d'approche d'une même réalité, conduisant à son tour à la découverte de nouveaux objets ou de nouveaux concepts, ou tout simplement à de nouveaux arrangements des objets déjà connus.

Nous avons exploité ce principe en l'appliquant à la prospection des sites à pierres taillées de Basse Bretagne, en construisant des problématiques qui évoluent au fur et à mesure des découvertes. La question de départ était simple : *la concentration des principaux sites connus du Mésolithique sur les côtes de la Bretagne reflète-t-elle une réalité archéologique ou est-elle la conséquence d'une orientation de l'observation ?* Le modèle appliqué était tout aussi ordinaire : *si les groupes du Mésolithique sont bien les populations de chasseurs-cueilleurs qu'on imagine, alors les territoires côtiers qu'on leur attribuait étaient insuffisants pour assurer leur subsistance.* Il a suffi de développer la prospection dans l'intérieur de la péninsule pour mettre en évidence de nouveaux types d'installations, pour restituer aux hommes du Mésolithique un espace de vie à leur mesure, et pour confirmer que les cartes de répartition et ce qu'on en tirait n'étaient que le reflet de la carence de l'observation.

Jusqu'à une date récente, les recherches sur l'archéologie du sel étaient restées bloquées à l'interprétation des évidences que constituent les briquetages. Ceux-ci se manifestant sur nos côtes à partir de l'extrême fin de l'Age du Bronze, on les plaçait en toute logique dans la continuité des industries plus anciennes et très comparables de l'Europe continentale, où elles apparaissaient dès le Néolithique (Tchécoslovaquie, Pologne...), en faisant remarquer que leur prolifération chez nous pouvait être mise en parallèle avec l'implantation des cultures de l'Age du Fer.

Dans la thèse qu'il vient de soutenir, Olivier WELLER s'est attaché à développer une idée formulée par Pierre PETREQUIN et par Serge CASSEN, qui s'interrogent sur les concentrations de belles lames de haches en jadéite importées des Alpes dans plusieurs régions d'Europe occidentale, en particulier sur la côte atlantique de la Bretagne. Là encore la question est toute simple, *quelles pouvaient être les causes de telles marques de richesse ?* Beaucoup de ces concentrations d'objets de luxe se trouvant à proximité de régions qui ont par la suite produit du sel, l'idée qui vient à l'esprit est d'établir une continuité entre ces productions récentes et d'hypothétiques techniques d'exploitation qui n'auraient pas laissé d'autres traces que des marques de puissance, de complexité culturelle et de structures sociales manifestement très hiérarchisées, voire de conflits.

Dans le vaste tableau des procédés de production de sel dans le monde, les briquetages apparaissent davantage comme des techniques de conditionnement du ou des produits que comme des techniques d'extraction. La cuisson et la cristallisation en blocs cohérents limitent les surfaces de contact avec l'air, et par conséquent diminuent les effets hygroscopiques. Si le sel a été extrait sur les côtes atlantiques dès le Néolithique moyen, il a pu l'être par des procédés qui n'ont pas laissé de vestiges remarquables, soit par lessivage de terres salées ou

¹ Chargé de Recherche au C.N.R.S., Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Brest.

de cendres végétales, comme cela se produit dans de nombreuses régions du monde, soit tout simplement par des marais salants. En Franche-Comté les campagnes de sondage menées par O. WELLER et P. PETREQUIN ont montré que d'importantes concentrations de cendres étaient associées aux principales sources salées, indices qui rappellent une technique qu'ils décrivent par ailleurs dans certaines régions de Nouvelle Guinée.

En Bretagne méridionale, qu'il s'agisse de marais salants ou de brûlage de plantes, les vestiges discrets d'une telle industrie ont dû disparaître du fait de l'érosion et de la remontée du niveau marin. Cette disparition n'exclut nullement de les rechercher dans les zones où l'ensablement a pu masquer les paysages côtiers néolithiques, ni de tenter de réorganiser la garniture archéologique du Néolithique en fonction de cette hypothèse.

Outre la présence de grandes lames de jadéite polie, qui permet d'établir un lien entre la côte atlantique et les Alpes, un certain nombre de témoins archéologiques confèrent une unité culturelle au secteur méridional de la Bretagne, touché plus tard par les briquetages, et plus tard encore par les marais salants. Les dolmens transeptés, ou les dolmens en T, ou encore la diffusion de la poterie dite de Kerugou, constituent les marques les plus convaincantes de cette unité, dont il est difficile désormais d'ignorer qu'elle ait pu être en relation avec la production de sel, probablement associée à d'autres activités exceptionnelles. On imagine fort bien des populations de faiseurs de sel, dont le foyer serait dans le Morbihan, qui essaieraient tout au long du littoral sud armoricain lorsque la demande serait forte, exportant, outre leur technique, les éléments marquants de leur culture matérielle.

A l'échelon plus local, il n'est pas inintéressant de proposer un schéma organisant les vestiges archéologiques, indices directs (briquetages) ou indirects (monuments remarquables, objets d'importation et de luxe, céramiques particulières, etc.) de l'industrie du sel aux caractéristiques géomorphologiques des zones susceptibles d'avoir abrité des marais salants. Dans le sud du pays bigouden, où l'ensablement des marais côtiers a pu préserver tout ou partie de cette garniture associée au sel, on peut proposer un schéma qui devrait donner lieu, sinon à des vérifications coûteuses, du moins à des questionnements.

Il n'est pas impossible qu'on retrouve un jour des indices néolithiques d'aménagements de bassins répondant aux quatre fonctions des marais salants (captage de l'eau de mer, décantation, gradation progressive de la saumure, cristallisation), ou encore des couches de cendres qui témoigneraient du brûlage d'algues ou de plantes trempées dans l'eau de mer. Une carte du 18^e siècle localise des "*marais salants ruinés*", dans les marais du Poulguen à Penmarc'h, aujourd'hui complètement méconnaissables, si ce n'est par la présence des étiers. Ailleurs, dans les marais de la Joie, toujours à Penmarc'h, ou encore à Loctudy, des toponymes rappellent cette activité au cours de la période historique (*silinou*). Certains menhirs de bas-fonds, considérés, sans doute à tort, comme des témoins de la remontée du niveau de la mer, peuvent avoir eu un sens en rapport avec d'éventuelles salines. Ce pourrait le cas pour le menhir de Léhan (Léchiagat), ou pour celui du Steir Nibilic à Lesconil (Plobannalec), peut-être pour certains rochers émergeant du marais du Poulguen, et pourquoi pas pour le menhir de Penglaouic (Pont-L'Abbé).

On sait depuis longtemps que certains briquetages de l'Age du Fer se trouvent le long des côtes basses de petits estuaires, difficiles à localiser lorsque ceux-ci sont ensablés. On les retrouve lorsque les ruisseaux ont encore assez de puissance pour vider leurs estuaires et pour éroder leurs berges, par exemple à Lesconil, ou lorsque l'érosion marine atteint les sites, ainsi à Kergall (Loctudy) et à Pors-Carn (Penmarc'h). On peut considérer que ces briquetages des zones basses sont les restes d'ateliers directement installés à proximité des lieux de production du sel, quelle que soit la méthode employée.

D'autres indices se trouvent sur les reliefs qui bordent ces petits estuaires. Des toponymes rappellent la proximité des "marais blancs", comme les noms "*Loc'h Guen*", "*Poulguen*", "*Silinou*" attachés à des villages encore fonctionnels. Sans parler de l'absence totale de prospections qui localiseraient les villages médiévaux qui se rattacheraient par la topographie à l'ensemble, certains villages de l'Age du Fer possédant leurs briquetages entrent évidemment dans cette garniture élargie. Michel Tessier l'avait autrefois bien montré dans le Pays de Retz, la fouille du site de Villejames à Guérande le confirme, de même que l'existence d'un important dépôt de briquetage à Tréffiagat. C'est peut-être dans cette catégorie qu'il faudrait placer l'important briquetage de Mesperleuc'h (Plouhinec, Finistère), situé à proximité d'un camp important. Les installations de ce type doivent être très nombreuses, probablement systématiques. Leur découverte confirmerait la vocation "salifère" d'estuaires qui ont perdu leurs briquetages de bas-fond du fait de l'érosion ou de l'ensablement, mais leur détection ne pourrait se faire que par des méthodes sophistiquées, car lorsqu'ils apparaissent en surface, les témoins archéologiques sont trop abîmés pour soulever la curiosité.

Enfin, si l'on accepte d'établir un lien entre les concentrations de mégalithes du Morbihan, les lames de haches en jadéite importées et le sel, on ne peut échapper à la nécessité d'accorder de l'importance aux garnitures mégalithiques situées à proximité des estuaires qui possèdent l'un ou l'autre des indices précédents. On s'aperçoit bien vite que l'association *dolmen-menhir-pierre à cupules* est à peu près systématique. On peut tout à fait accepter que ce rapprochement soit le fait du hasard, comme on l'a fait jusqu'ici. On peut aussi s'en servir comme guide pour accorder un rôle majeur à certains estuaires dans l'organisation de l'espace au Néolithique, dans lequel le sel aurait sa place.

*

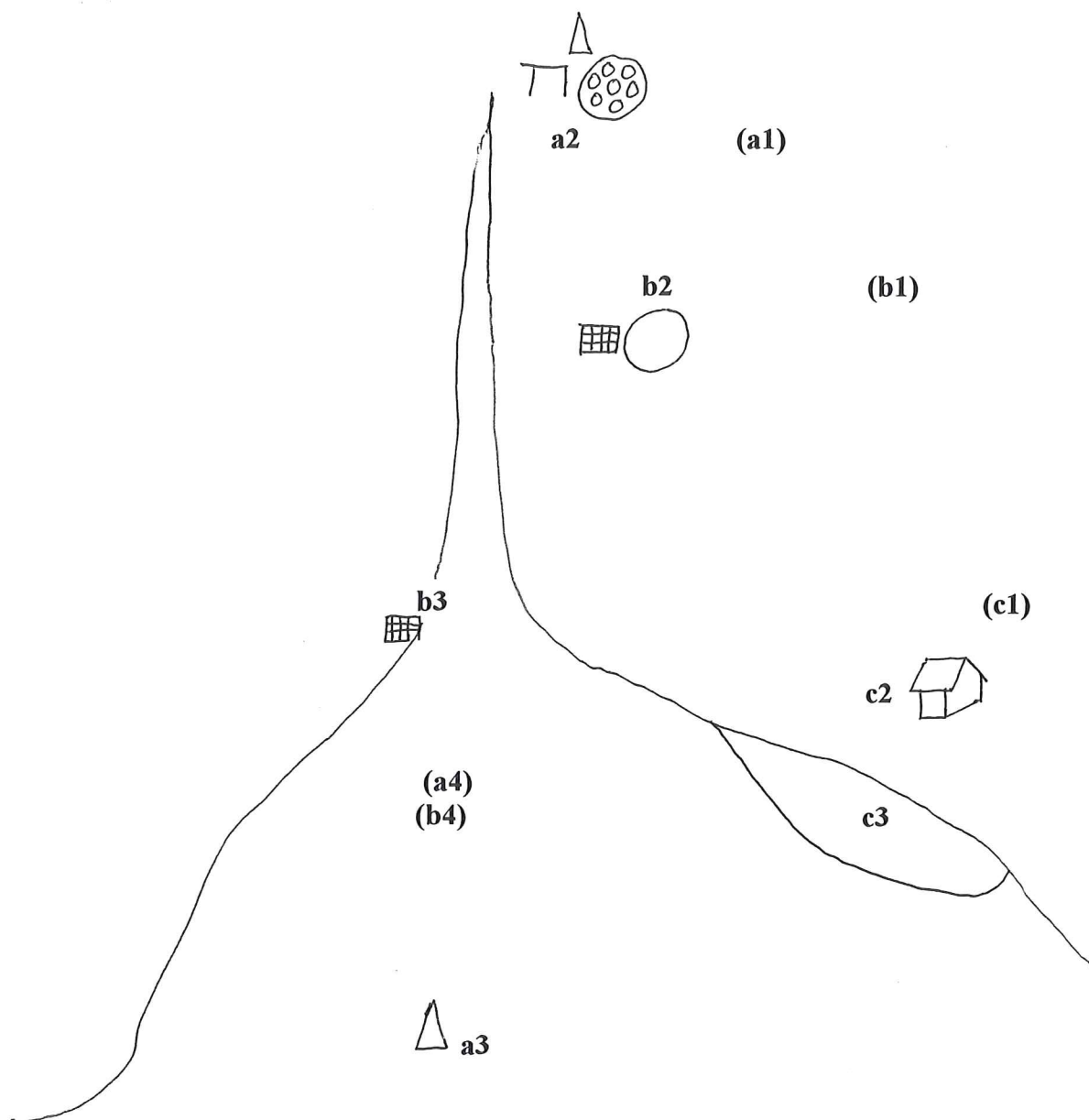
L'une des fonctions de l'archéologie est de faire rêver nos contemporains à des univers disparus dont on retrouverait la cohérence.

Pourquoi faudrait-il que cette cohérence se cantonne à d'hypothétiques "tranches de temps" balisées par des vocables tels que "Mésolithique", "Néolithique" ou "Age du Fer" ? On peut tout aussi bien rêver de récurrences restituant leur rôle à certains cheminements, à certaines limites, à certains points forts des territoires. Le marquage archéologique des uns et des autres n'est plus alors le fait du hasard, déposé par l'agitation de populations animées de mouvements plus ou moins aléatoires. Il est assuré par des nécessités, constantes, ou qui se réitèrent au fil du temps. En restituant le caractère d'évidence de celles-ci, on dépasse le simple constat de l'existence d'objets archéologiques déjà répertoriés, et on se trouve amené à poser des questions aussi simples que celle-ci :

"si l'exploitation du sel a bien eu lieu, où donc sont passées les marques de cette activité, et à quoi ressemblent-elles ?"

Parallèlement à l'exploitation préventive des empattements d'autoroutes et autres chantiers d'aménagement des territoires, c'est dans des démarches de ce genre que se révélera la véritable curiosité des archéologues de demain. Une pierre à cupule isolée, un dolmen à demi oublié, un briquetage déjà disparu retrouvent une actualité, comme autant d'indices de structures complexes qui restent à découvrir.

Plovan,
le 8 mai 2000



Disposition hypothétique de la garniture archéologique d'un estuaire du Pays bigouden.

a : la structure néolithique ; a1 : habitat (toujours hypothétique), a2 : ensemble dolmen-menhir-pierre à cupules, a3 : menhir dans le marais, a4 : atelier d'extraction du sel (hypothétique).

b : la structure de l'Age du Fer ; b1 : oppidum, b2 : briquetage associé à une structure d'habitat, b3 : briquetage isolé directement associé à la saline, b4 : atelier d'extraction du sel (hypothétique).

c : la structure à l'époque historique ; c1 : cité tirant bénéfice de la gestion des salines (hypothétique), c2 : toponyme rappelant la proximité d'une saline, c3 : le marais salant.

Aucune des structures n'est actuellement complète. Les points a1, b1 et c1, résidence des groupes dominants tirant parti de l'exploitation des salines peuvent être très éloignées de celles-ci. Les points b2, briquetages associés à un habitat, ne peuvent être identifiés que par des travaux profonds. Les points a4 et b4, lieux d'extraction du sel ou de la saumure au Néolithique et à l'Age du Fer, sont toujours inconnus. Le menhir dans le marais manque parfois. L'ensablement ou l'envasement de l'estuaire peuvent masquer une partie des structures. L'érosion peut affecter différemment celles-ci en effectuant des coupes à tel ou tel niveau. On peut considérer que Mesperleuc'h est sectionné au niveau de b1, beaucoup de briquetages de la côte atlantique correspondent au site b3. C'est le cas du site de Kergall à Loctudy (Finistère), comme sans doute celui de Fort-Bloqué (Morbihan).

LES VITRAUX DE NOTRE- DAME DE GORNEVEC

et les SIEURS DU ROHELLO

Recherche en Histoire , histoire d' une recherche

Au cours d'une violente tempête, vers 1920, le toit de la chapelle du village de Gornevec en Plumergat fut gravement endommagé, mais laissé en l'état; plus tard, son effondrement provoqua l'abandon de la chapelle qui finalement tomba en ruines .

En 1985 l' association: " Breiz- Santel " a entrepris de relever les ruines .

La création de l'association "Les Amis de Notre- Dame de Gornevec ", en 1992 , groupée autour de son président Philippe Le Ray et de Léo Goas-Straaijer, l' architecte de Breiz Santel, a donné un élan supplémentaire et décisif à l'avancement des travaux .

L' été 1999 appel fut fait à la Société d'Archéologie et d' Histoire du pays de Lorient afin de retrouver les blasons figurant dans les vitraux, recherche qui nécessitait de retracer l' histoire des seigneuries locales .

L'ouvrage des vitraux et leur pose étaient confiés au Maître Verrier Charles Robert, de Pluguffan dans le Finistère, qui, à partir des maquettes de l' architecte et avec lui, a su réunir une équipe d' artistes, dessinateurs et peintres, pour leur réalisation .

La demande adressée au Président Georges Pin s'annonçait riche en perspectives de recherche héraldique et nobiliaire , mais peu rassurante, quand il me confia ce travail .

Une étude ancienne, menée par Henri Quilgars et utilisée par le Père Joseph Danigo, ne dispensait pas de recourir aux textes originels, une erreur, généralement de lecture, étant toujours à craindre; en fait, les problèmes d'interprétation se révélèrent les plus ardues .

On trouvera en annexe les cotes d' archives des documents consultés .

Les témoins du Passé

La restitution des armoiries s'appuie sur les témoignages :

en 1658, de Renault Le Gouvello, Maître à la Chambre des Comptes de Nantes,
en 1843, de Louis Rosenzweig , premier Archiviste départemental du Morbihan,
au XXe siècle, d' Hervé du Halgouët, historien breton, pour un vitrail tardif mais important.

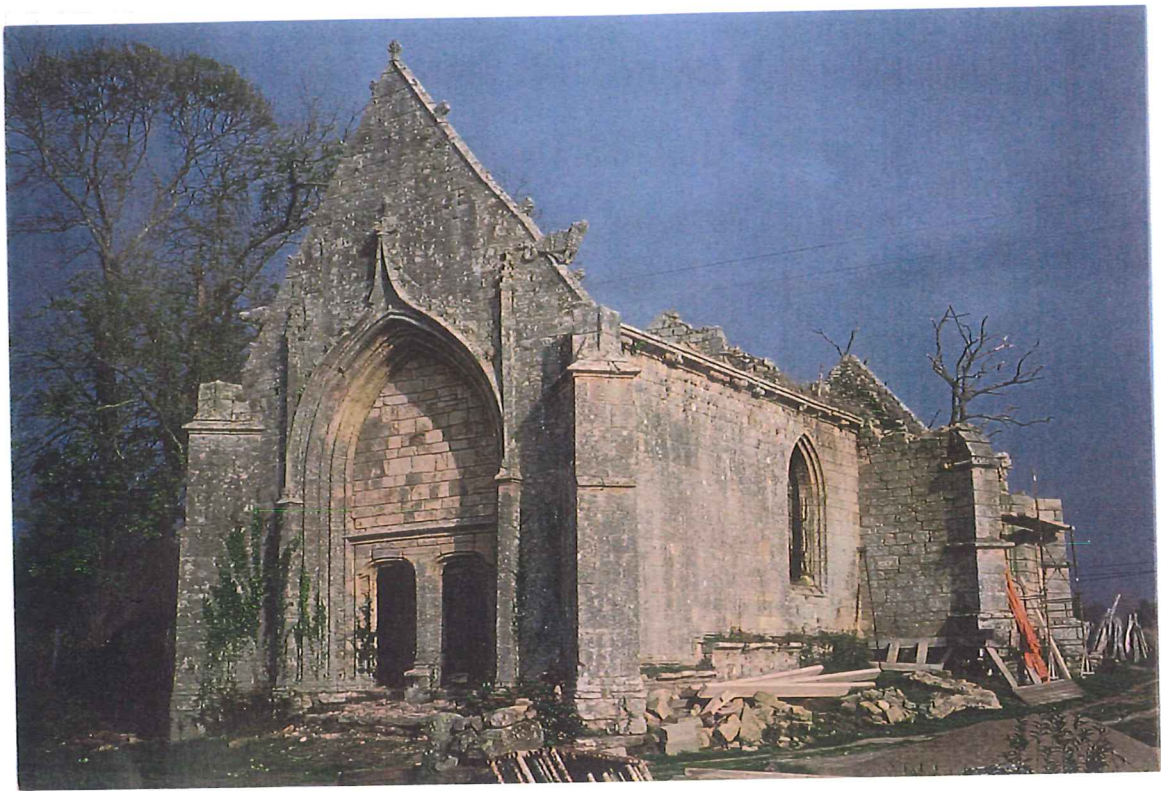
Le procès verbal de Renault Le Gouvello

En 1644, Julien du Rohello, Sieur de Quenhuen en Pluneret, Ecuyer, avait vu ses droits honorifiques, les prééminences: tombes, banc réservé, écus, mis en doute par la Ch. des Comptes dans les églises de Pluneret et Plumergat, ce qui portait une atteinte grave à son prestige voire à son honneur. On attendait de lui qu'il justifîât ses privilèges.

Fin Septembre, puis le 1er Octobre 1658, l'un des membres de l'importante institution créée par un duc de Bretagne, Renault Le Gouvello, Sieur de Keryaval, accompagné du Procureur du Roi à Auray, de deux prêtres et quelques paroissiens requis comme témoins, dressait procès-verbal des visites effectuées aux chapelles de "St Gervais" (St Servais) et Gornevec, puis en l'église paroissiale de Pluneret, en présence du principal intéressé.

L'ensemble des documents relatifs à la chapelle de Gornevec peut être consulté sur le site Internet :

[http : // perso.wanadoo.fr / chapelle. gornevec](http://perso.wanadoo.fr/chapelle.gornevec)



Chaque fois Julien du Rohello montrait les armoiries dont il revendiquait l'exclusive propriété, confirmée par les témoins: écussons "de gueules à une fleur de lys d'or, portant sur deux fleurons deux aigrettes d'argent, armées et becquées d'or".

A Gornevec, un pennon, ensemble héraldique formé des écus des familles dont le descendant figure au cœur ou abîme, est ainsi décrit :

"au 1er canton, d'argent à une fasce de sable chargée de trois coquilles d'argent"

"au 2nd, d'azur à une **dramadouere** d'argent"

"au 3e, de gueules à trois fers de lances d'argent avec leur garniture"

"au dernier canton: de sable à une bordure d'argent, chargée de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe" "et au milieu les armes pleines dudit Sieur de Quenhuen".

(On trouvera dans les planches qui suivent la traduction graphique de ces données)

Devant la chapelle St Antoine la description se poursuit et révèle "un seigneur de Quenhuen comme a dit ledit Sieur, revêtu de sa cotte d'armes avec son casque".."et une femme agenouillée ayant sur sa cotte un écu mi-parti (partagé) le 1er de Quenhuen et l'autre: de sable bordé d'argent, chargé d'une coquille et demie d'argent" significatifs de leur alliance, mais laquelle?

Problèmes d'identification

La plupart de ces écus trouvent leurs propriétaires dans le Dictionnaire héraldique de Bretagne de Pol Potier de Courcy: Rohello, Guillemain, sieurs de Kercado connus à Carnac, début du XVe siècle; Guihart venu d'une seigneurie de Nivillac (?), un Jehan Guillart était dans la Vicomté de Rohan en 1396; les Rouxel, au Bézit en Plumergat. Mais, dans son Nobiliaire et Armorial de Bretagne, cet auteur attribue... "deux aigles affrontées" à l'écu des Rohello!

Les manuscrits de Louis Galles, groupés sous le nom de Dictionnaire des terres, au Service départemental des Archives, à Vannes, apportent de précieuses informations.

Quenhuen en Pluneret est aux Rohello depuis 1426 et le restera jusqu'en 1721.

Le Bézit en Plumergat appartient à Jacques Rouxel, puis à sa fille Anne, héritière, et en 1555 à un Jean du Rohello et à Anne Rouxel. Voilà identifiés le "seigneur revêtu de sa cotte d'armes" et "la dame agenouillée". Les vitraux décrits ont suivi leur union.

La "dramadouere" de Gornevec

Partout le mot était inconnu, autant en français moderne qu'en ancien français; le recours à des héraldistes éminents ou aux dictionnaires très anciens de Professeurs d'Université s'étant avéré vain, l'idée s'imposait qu'il était d'origine bretonne ou étrangère.

Voici quelques définitions rencontrées.

drammadur : javelage, en javelage. Dictionnaire classique Français- Breton. M Le Gléau qui donne aussi dramman : javeler

endramman et endram : enjaveler. Dictionnaire du Révérend Père Julien Maunoir; 1658.

dram: javelle, petite brassée non liée. Enquête sur le vocabulaire breton de la ferme;

l'auteur, Pierre Trépos, ajoute "connu partout sauf sur une partie du vannetais".

dram: poignée de ce que l'on coupe avec la faucille. Vocabulaire du langage bas- breton

Bibliothèque de l'Arsenal Paris; Manuscrit 3538, 3e partie.

dragma: la poignée de tiges que le moissonneur saisit de la main gauche.

Dictionnaire Grec- Français de M.A. Bailly. Hachette 1947.

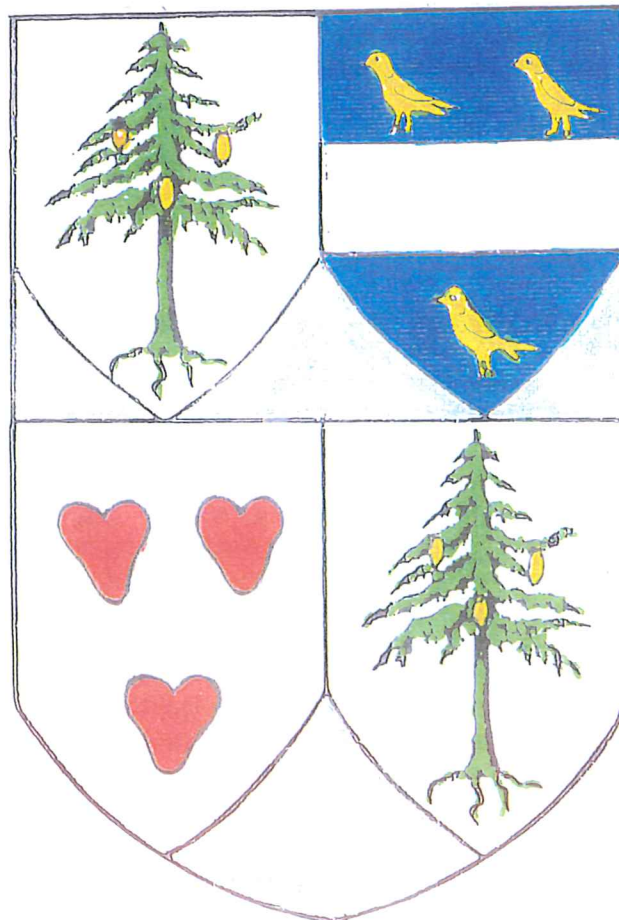
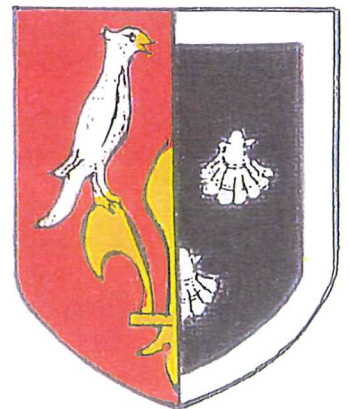
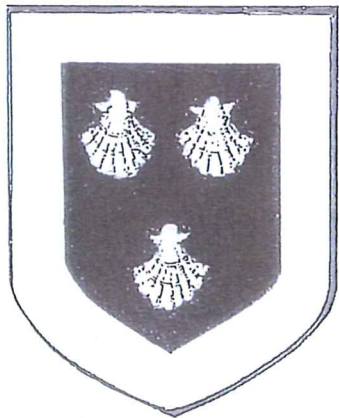
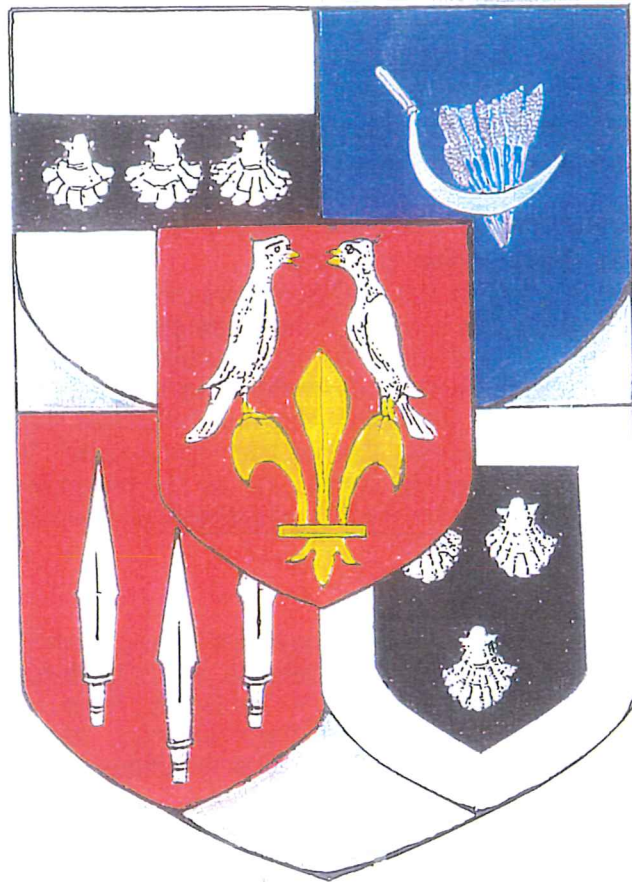
dramma: javeler, couper (le blé). Dre Breton- Français des expressions figurées; J. Gros. Si "Dramadouere" a disparu, les bretonnants de Plumergat ou Guillegomarc'h donnent toujours à "dramm" et "endramm" le sens relevé par le R.P. Maunoir et ses successeurs.

La terminaison "ouere" rappelle la pronciation locale de nombreux instruments d'autrefois; la représentation de l'écu proposée est donc une poignée de blé sur une faucille, et non une faux, laquelle n'apparaît dans les Inventaires après décès du vannetais qu'après 1660; elle s'inspire de la statue de St Isidore le Laboureur, dans la Cathédrale de Vannes.

Le pennon

1 Guillemain 2 la dramadouere 3 Guihart

4 Rouxel abyme: du Rohello



1 Le Trepezec 2 de Louënan 3 Jouannic 4 Le Trepezec

La description de Rosenzweig

Archiviste départemental, il eut l'immense tâche d'accueillir, classer, répertorier les innombrables documents venus de Sénéchaussées royales ou Cours seigneuriales, des fonds privés et Etudes de Notaires, des Abbayes... qui pouvaient servir à comprendre et écrire l'histoire de la Nation, et dont la République affirma d'emblée le souci de la conservation.

Il a aussi écrit des ouvrages spécialisés, toujours consultés, tel le Répertoire archéologique du département du Morbihan, dans lequel on peut lire, après sa visite à la chapelle de Gornevec, outre la date de 1543 sur la sablière, :

- "...quelques fragments de vitraux; on distingue encore, à la fenêtre du transept Nord,
- " deux blasons: un d'argent à un arbre de sinople fruité d'or,
- " l'autre écartelé, aux 1 et 4 d'argent à un arbre de sinople fruité d'or,
- " au 2 d'azur à une fasce d'argent accompagné de 3 roitelets d'or
- " au 3 d'argent à trois cœurs de gueules, deux et un".

On identifie aisément les familles Le Trépezec, Laouënan, Jouannic.

A Plumergat, Charles Le Trépezec est "homme d'armes à cheval" dans une revue de 1464, puis est à nouveau cité en compagnie de Jean Le Broërec. Sieurs de St Den (écrit plus tard Saintain et même Centaine) Les Trépezec ont laissé la trace de leur présence près de Gornevec pendant deux siècles, jusqu'au décès de Christophe, en 1664, le dernier connu; les de Launay leur succèdent, seigneurs du même village.

Laouënan signifie "roitelet"; les graphies sont variables; la terre de Louënan en Mendon appartient bien aux mêmes nobles qui ont les trois roitelets dans leurs écus. Ils sont aussi propriétaires fonciers à Kergonano, Toulvern et La Villeneuve, en Baden.

Les trois cœurs de gueules (mot dérivé de l'arabe gul) peuvent être attribués aux Jouannic ou Johannic, Sieurs de Kerlivio en Plougoumelen, dont le premier "chef de nom et armes", Guillaume, fut anobli par la duchesse Anne en 1488. Une de ses descendantes, héritière, fit passer la terre à ses enfants sous le nom de leur père, Charpentier de Lenclos.

Rosenzweig avait signalé un blason carré à neuf macles à la croisée des transepts on l'a sculpté à la place exacte qu'il occupait en 1543. Ecu des Rohan: "de gueules à 9 macles d'or" il a été ajouté, en haut de la maîtresse-vitre, rappel de la suzeraineté de cette illustre famille à laquelle rendaient hommage, à Pontivy le 13 Juillet 1396, la plupart des vassaux déjà nommés, mais sans les Rohello. L'écu voisine avec celui de la commune de Plumergat.

Dans son Dictionnaire topographique l'archiviste cite Tréoret seigneurie de Plumergat dont les Butaut vendent les terres aux Carmes de Ste Anne d'Auray en 1648, et St Derven, propriété de Pierre de la Forêt en 1426 qui changera de mains par mariages d'héritières.

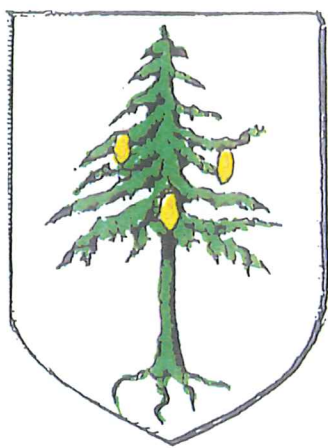
Aux XVe et XVIe siècles une multitude de "seigneurs" n'ont aucun droit de Justice ni de puissance publique; ce rôle revient aux Sénéchaux des Rohan ou des Ducs, plus tard à la Sénéchaussée royale d'Auray. Avec le terme de Sieur il serait judicieux d'employer "sieurie".

Les annotations d'Hervé du Halgouët

Mr du Halgouët a laissé aux A.D. de précieux répertoires et ouvrages dont ses "Notes archéologiques sur le département du Morbihan" où on lit, au sujet de la chapelle, "Le tympan actuellement plein était ajouré". La verrière a donc été remplacée sur le tympan.

Un ajout manuscrit à son texte de base soulignait que la généalogie de Marie s'imposait sur un vitrail par l'Arbre de Jessé. On sait que Jessé, père du roi David, eut en songe la prophétie dite d'Isaïe: "Un rameau sortira de la souche de Jessé et un rejeton jaillira de ses racines. Sur lui reposera l'Esprit du Seigneur". (J. Charpy- Patrimoine religieux en Bretagne). L'évocation religieuse est à nouveau présente, dans la tonalité directrice du XVIe siècle, ainsi que la composition à la gloire de la Vierge, due à l'équipe animée par Mrs Goas et Robert.

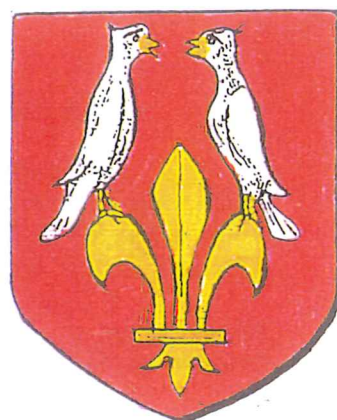
C'est l'historien qui sauva les statues, abandonnées dans un hangar délabré, en les faisant transporter au Petit Séminaire de Sainte Anne d'Auray; parmi elles se trouvait la statue de Notre Dame de Gornevec qu'on savait très ancienne ... mais qui avait changé de lieu!



Le Trepezec



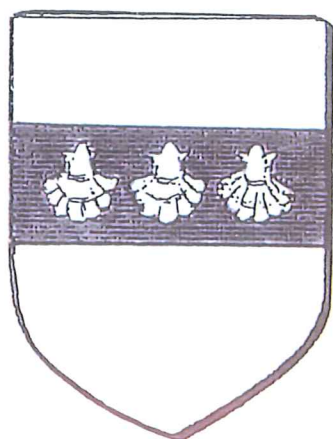
Rouxel



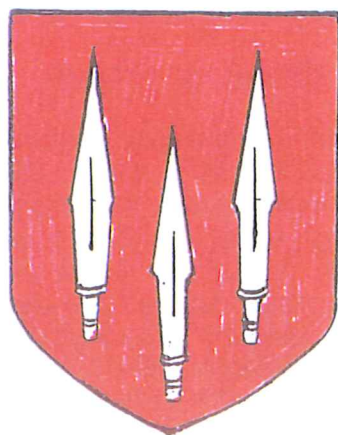
du Rohello



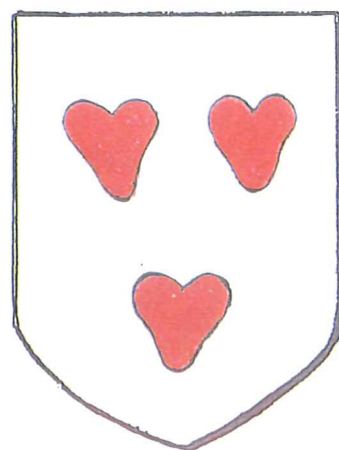
de Louënan



Guillemin



Guihart



Jouannic

L'identité du possesseur de la "dramadouere" et l'incertitude créée par des oiseaux aussi différents que des aigles et des aigrettes ont entraîné la recherche vers un nouvel examen des archives, des contacts pleins de rebondissements et des suites imprévues .

Avec le Père Joseph Danigo

Il détenait un ouvrage d'héraldique, dû à Toussaint de Saint- Luc, religieux Carme du XVII^e siècle. (Un exemplaire est consultable au Fonds breton de la Médiathèque de Lorient). Le Père Carme parlait aussi d "aigles affrontées" qui semblaient bien orgueilleuses pour un petit seigneur; ce Nobiliaire montrait toutefois que des "aigrettes" ornaient l'écu des Kerguern dans l'évêché de Cornouaille; leur silhouette n'était pas celle de l'échassier .

Bien avant Barthélémy Vincent, imprimant en 1581 le Nobiliaire de Hyerosme de Bara, le souci des dessinateurs a été d'ordre stylistique et non de réalisme; en outre l'imprécision des dessins, surtout dans des blasons locaux, a contribué à la diversité des interprétations. En Bretagne, en héraldique, les représentations de l'aigrette et du héron sont rares.

Dans une de ses publications sur les Chapelles du Morbihan le Père Danigo avait ajouté, en bas de page, les "armes" des Sieurs de Quenhuen pourvues de 2 "aiglettes". C'est le terme relevé dans l'arrêt du 4 Février 1669 prononcé par la Chambre de Réformation qui prend ainsi valeur officielle, et qui a prévalu, pour ces " nobles d' ancienne extraction " .

En dépit du rapport du Maître des Comptes, Julien du Rohello fut débouté; il avait contre lui un plus puissant seigneur, René de Marin, Conseiller au Parlement de Bretagne , jaloux de ses prérogatives en l'église de Pluneret.

En 1683, son fils Charles-Jacques n'avait ses armoiries qu'en une seule vitre à Gornevec .

En revoyant son propre texte Joseph Danigo se souvint d'avoir écrit que la statue de Notre Dame de Gornevec avait été transportée à Lorient; je devais le vérifier; son décès ne lui permit pas de savoir qu'elle s'élevait toujours dans l'église Ste Jeanne d'Arc, polychrome, très belle, scellée derrière l'autel et le dominant .

De Gouvello

En Novembre 1977, le marquis Renaud de Gouvello, descendant direct du Maître des Comptes, remit aux Archives départementales ses papiers de famille qui furent microfilmés pour les chercheurs, puis lui revinrent au château de Kerlevenan en Sarzeau .

Les microfilms reproduisent des actes depuis 1275 et représentent 58 liasses du plus grand intérêt. Cette famille qui apparaît avec le nom français "des Forges" équivalent du breton Gouvello(u) eut à démontrer en 1455, devant la Cour de Pontivy, que ses armoiries :

" d'argent au fer de mulet de gueules, accompagné de 3 molettes de même " étaient bien celles de Jean des Forges, d'après un sceau apposé sur un acte de 1368 .

Renault Le Gouvello, sieur de Keryaval, devint propriétaire de Kerlevenan par son mariage avec l'héritière du domaine, en 1641.

Un autre Renault Le Gouvello, sieur de Kersvien en Caudan, eut pour témoin à son mariage à Hennebont, le 6 Août 1609, Alain du Rohello , père de Julien .

Les relations entre ces familles créaient l'espoir de trouver, dans les archives de Kerlevenan, quelque document propre à résoudre les problèmes en suspens; malgré une intéressante suggestion de Mme de Gouvello, il n'en fut rien, "dramadouere" demeurait unique et son possesseur inconnu; on ne peut qu' émettre des hypothèses : Le Goff?.. du Cosquer?...

LE ROHELLO

Rosenzweig mentionnait dans son Dictionnaire topographique une seigneurie de ce nom en Noyal-Muzillac, un château à Baden, des villages ou lieux-dits à Mohon, Grandchamp, Sulniac.... L'un de ces lieux avait-il abrité nos premiers seigneurs du Rohello?

La réponse est donnée par les seigneurs supérieurs du Largouët .

Après décès de son père Jean IV de Rieux, tuteur de la duchesse Anne, Claude de Rieux fit en 1519 la déclaration de ses terres à Baden, Carnac, Mendon, Plougoumelen, Ploëren, parties du Largouët dont il était le seigneur supérieur. Dans un parchemin qui par assemblages dépasse 3 mètres de haut, on lit: « A Baden, la tenue qui fut du Rohello 32 caignardes de froment » dues par le vassal ; la mesure caignarde de capacité des céréales étant les $\frac{3}{4}$ de la mesure d'Auray ... différente de celle de Vannes ou de celle d'Hennebont .

Le 1er Mai 1521, Suzanne de Bourbon apporta la même indication, en l'absence de Claude, son mari, compagnon du Roi François 1er, et qui après la défaite de Pavie, sera l'un des otages de Charles Quint. Le décès de leur fils fera passer le Largouët aux Trémereuc .

La comparaison entre les Sieurs de Quenhuen et ceux de Baden, une tentative de vente par ces derniers, le " retrait lignager " de 1636, apportent la preuve qu'il s'agit de la même famille; le " retrait lignager ", disposition de l'ancien Droit coutumier breton, permettait en effet de faire revenir dans la lignée principale les terres confiées à des puînés par droit d'aînesse .

En 1689, après le décès de Louis de Trémereuc, Comte de Largouët, la déclaration des revenus de la seigneurie précise, au Rohello "manoir et métairie noble"; enfin le "minu" (énumération minutieuse) de 1702, précise à Baden " Rohello sous le sieur de Quenhuen " ..

Mr Claude Chrestien et moi-même sommes reconnaissants aux châtelains du Rohello de nous avoir guidés dans leur domaine. Le site domine la rivière d'Auray et surveillait son estuaire. Une chronologie de la présence humaine se révèle: les populations pré-celtiques par les monuments mégalithiques, les Gallo-romains par les débris de tuiles; le site est situé en aval des piliers de l'aqueduc romain qui conduisait l'eau douce à Locmariaquer .

Le prélèvement de mortiers dans les caves montre, soit un amalgame de terre du pays et de brique pilée, selon une technique romaine utilisée au Moyen- Age, soit un mélange avec des coquillage écrasés. Nous pensons nous trouver dans les soubassements d'une construction fortifiée de l'époque féodale , peut-être une tour propre à l'observation en avant-poste d'Auray .

Un bâtiment plusieurs fois remanié semble bien dériver du manoir signalé en 1702 , mais sa superbe et massive cheminée atteste une origine plus ancienne , le XIVe siècle .

Essor et fin d'une seigneurie

Cf le tableau suivant : "La transmission.... "

C'est à la fin de cette période ou début du XVe qu'un sieur du Rohello quitte Baden pour résider à Quenhuen en Pluneret dans un domaine de 92 journaux. (44 hectares). Alliance ou récompense ? Il peut s'agir d'une conséquence de la guerre de Succession de Bretagne, la redistribution des fiefs étant favorable aux partisans des Montfort, vainqueurs à Auray en 1364.

Comme la plupart des seigneuries celle-ci s'efforce de s'agrandir; les terres et les moulins sont les investissements ruraux les meilleurs. En plus de terres dispersées, les mariages apportent le Bezit (Baizy), le Cranno en Pluneret, et les droits seigneuriaux qui y sont liés. Dans la déclaration et dénombrement de ses biens en 1683 Charles-Jacques ajoute le moulin à vent de Quenhuen, le moulin sur le Sal en Pluneret, et précise que sa "maison" lui donne un droit sur le chemin qui conduit d'Auray au pont de Cleud, un droit sur le chemin de Ste Anne d'Auray à Vannes, et que la " maison " du Cranno ouvre un autre droit sur le chemin qui conduit d'Auray au bourg trévial de Mériadec- Ces droits permettent de percevoir des taxes .

Ces nobles délaissent bientôt le rôle militaire qui avait fait leur gloire et leur fortune ; Jean du Rohello, Boutier Le Trépezec, le sieur du Bezit Rouxel , figurent encore dans le rôle de la garnison d'Auray vers 1554, mais Alain du Rohello sera Conseiller au Présidial de Vannes et sa " maison " disparaîtra avec ses descendants : les trois prêtres sans postérité qui auront préféré consacrer leur vie à d' autres richesses que celles accumulées par leurs ancêtres .

La concentration des biens se poursuivra en les mains de seigneurs plus puissants .

La redécouverte des armoiries des seigneurs, celle de la statue de Notre Dame de Gornevec, la rétrospective de l'occupation humaine au Rohello, montrent, une fois encore, combien l'Histoire est Continuité , et une chapelle un précieux témoin du Passé .

Gilbert Baudry

Société d'Archéologie et d'Histoire du pays de Lorient

LA TRANSMISSION DE LA SEIGNEURIE DU ROHELLO

Le site du Rohello (Roc'h'hello) en Baden, dominant la rivière d'Auray et surveillant son estuaire, est stratégique. Au début du XVe siècle, ses défenseurs se trouvent à Quenhuen en Pluneret, pourvus de droits de garde et de terres plus importantes; le "berceau" de leur famille est devenu leur patronyme. Eux aussi chercheront les titres et droits honorifiques.

Les dates indiquent qu'ils vivaient à telle époque, sans qu'on sache si les "chefs de nom et armes" étaient toujours des aînés, héritiers principaux ; les puînés résidaient à Baden .

Branche aînée de Quenhuen en Pluneret

Les cadets du Rohello en Baden

- | | | |
|-------------|--|---|
| 1409 | date la plus ancienne trouvée sur les actes de la Cour des Comptes de Nantes . | |
| 1426 | Jean du Rohello, seigneur du Rohello et de Quenhuen, épouse Aliette du Cosquer. | |
| 1455 | Jean du Rohello X Jeanne Daniel | Thomas Le Rochellou (Réformation) |
| 1464 | | Thomas du Rochellou (Montre = revue) |
| 1477 | Jean du Rohello X Aliette Guillemain | Thomas du Rochello (Montre) |
| | Alain du Rohello X Marie de Keravéon | Marguerite, fille de Thomas du Rochello, représentée par Barnabé Lorrveloux 1481 |
| 1555 | Jean du Rohello X Anne Rouxel
dame du Beizit | Interruption dans les textes relatifs à Baden
mais pas nécessairement dans les faits . |
| 1536 à 1570 | - dito - | |
| 1589 | Gilles du Rohello X Julienne Le Floch | : sont aussi désignés seigneurs du Rohello
en Baden, sous la Juridiction de Largouët . |
| 1609 | Alain du Rohello X Marguerite Le Goff | Roland du Rohello X Louise Bonfils |
| 1629 | sieur et dame de Quenhuen, du Beizit . | vendent la terre en Baden mais provoquent
son retour à la branche aînée, en 1636 . |
| 1633 | Julien du Rohello, sieur de Quenhuen,
du Beizit et du Crano jusqu'en 1679 . | |
| 1641 | Il épouse Jeanne de Vannes ; de leur union naîtront 4 fils : Raymond, Joseph, Charles-
Jacques et Jean- Baptiste ; trois deviendront prêtres dans l'évêché de Vannes . | |
| 1643 | Le sieur de Quenhuen vend la terre du Beizit en Plumergat à François de Louënan . | |
| 1679 | Décès de Julien du Rohello . Son fils aîné, Charles-Jacques, assume la succession ;
après sa démission ou son décès, en 1682, il transmet la seigneurie à son frère . | |
| 1687 | Jean- Baptiste du Rohello, Recteur de Pluneret, devient seigneur-abbé du Rohello ; il ad-
ministre ses terres en Baden, Pluneret et Plumergat tout en assurant ses fonctions. | |
| 1720 | Devenu Chanoine en la cathédrale de Vannes, ses funérailles y ont lieu le 2 Novembre
1720, au lendemain de son décès, puis le corps est enterré à Pluneret, au cimetière . | |

Faute de descendant, les terres dispersées échoient à des parentes éloignées ; mariées ou non, avec elles s'éteint le nom de Rohello dans le Sud de la Bretagne .

G . Baudry

Sources et repères d'Archives

Classement d'après les dates

<u>Abréviations</u> :	A.D.M.	Archives départementales du Morbihan	Vannes
	A.D.L.A.	Archives départementales de Loire Atlantique	Nantes
	Ars.	Bibliothèque de l' Arsenal	Paris
	Pr .	Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne	Dom Morice
	Ms .	Pièce manuscrite	

1396	Pr . II	c 669 à 672	1669	Ms 1828	Médiathèque de Nantes
1409	A.D.L.A.	B 957	1683	A.D.L.A.	B 957 fo 4381 à 4387
1519-1521	A.D.L.A.	B 931	1702	A.D.L.A.	B 931
1554	Pr. III	c 1113- 1114	1712	A.D.L.A.	B 2439
1636	A.D.M.	L. Galles (Rohello)	1720	A.D.M.	Fichier LUCO (Rohello)
1658	A.D.L.A.	B 940	Archives de Kerlevenan (De Gouvello) : aux A.D.M. 1 Mi 169 R2		

Ouvrages d' héraldique consultés :

- d' Aumale Recueil des armes et blasons des Croisés . Ars . Ms 5022
- de Bara Hyérosme Le blason des armoiries . Ars . Ms 5329
Copies dont celle de 1581, par l'imprimeur Barthélemy Vincent (Coll. privée)
- du Cange Recueil de blasons Tome IX , Bretagne Ars 132 HF
- de Lannion Pierre (attribué à...) Nobiliaire armorié . Bibl. de la Société polymath.
du Morbihan; Vannes . Fichier "Généalogie" Début XVIIe s.
- du Paz (Père...) " Armoiries " Musée Dobré Nantes . Consultable par le Service.
- Potier de Courcy, Pol 1 : Dictionnaire héraldique de Bretagne, classement par
" meubles " . Service historique de la Marine- Lorient .
2: Nobiliaire et armorial de Bretagne, class. par noms .
tous Services d'Archives et Médiathèques .
- de Renesse, Comte Théodore .Dictionnaire des figures héraldiques(7 volumes)
Société belge de librairie- 1892- Bibl. Société Polymathique du Morbihan .
- de St- Luc Toussaint ,père Carme . Médiathèque de Lorient*

Citons pour mémoire l'Armorial qui résulte de l'édit de Novembre 1696 par lequel Louis XIV imposait aux notables, religieux et corporations des blasons qu'ils devaient payer .

Le Papier

Dans la vie de tous les jours, à tout instant, nous sommes en contact avec du papier. Ce compagnon, en apparence si banal, ne l'est pas vraiment, car, en fait, il ne s'agit pas d'un produit unique, mais bien d'un ensemble de produits très différents, parfaitement adaptés à des usages précis, tout en respectant le sacro-saint principe de l'équilibre « qualité-prix ».

Quel est donc le point commun entre tous ces papiers ? C'est le fait qu'ils se présentent en « feuilles constituées de fibres végétales, distribuées au hasard et entrelacées de manière anisotrope. ». Tout produit ne répondant pas à ces critères n'est pas un papier. Une limite, cependant, les distingue des cartons : c'est une masse par m^2 inférieure à 225 g.

Le principal constituant des fibres végétales est la cellulose, polymère naturel dont le monomère est le glucose, produit en abondance par la synthèse chlorophyllienne. Un examen de la structure du glucose et de l'architecture des chaînes cellulosiques permet, seul, de comprendre comment se fabrique le papier, comment il réagit aux contraintes environnementales, donc comment il peut se dégrader ; cette structure explique aussi le pourquoi de son comportement vis à vis de l'eau.

On trouve des fibres cellulosiques dans pratiquement tous les végétaux : elles diffèrent par leur forme, leur longueur, leur pureté. Il serait donc possible de faire une pâte à papier à partir de n'importe quel végétal, mais, en fait le choix se restreint, pour des raisons pratiques, à trois grands groupes : **les bois de conifères** (épicéa, sapin, pin maritime ou sylvestre...), **les bois de feuillus** (bouleau, eucalyptus, hêtre, peuplier, tremble, châtaignier...) et **les végétaux annuels** (chanvre, lin, coton, alfa, bagasse, paille, roseau, bambou, abaca, bananier...).

Pour extraire ces fibres, généralement agglomérées par des matières ligneuses ou pectiques, il faut traiter les végétaux plus ou moins drastiquement : ce traitement peut être purement physique et conduit aux **pâtes mécaniques** ; il peut se compléter d'un traitement thermique, ce qui conduit aux **pâtes thermomécaniques** ; si on y ajoute un léger traitement chimique, on obtient les **pâtes mécano-chimiques** ; si le traitement est purement chimique, on aboutit à deux grandes classes, selon les réactifs utilisés : les **pâtes au sulfate**, les **pâtes au bisulfite**. Tous ces traitements sont souvent complétés d'un blanchiment, lorsque l'utilisation finale l'exige.

Pour recycler les fibres, dans les papiers et cartons de récupération, il faut disperser ces derniers dans une grande quantité d'eau, centrifuger le mélange pour éliminer les corps étrangers, traiter avec des produits alcalins pour décoller les encres et, enfin, laver à fond avec des détergents, pour éliminer liants et pigments. Le résultat final dépend essentiellement de la qualité de la collecte et du tri des matières à recycler.

La fabrication du papier est une industrie lourde : elle commence par la production, intégrée ou non, de la pâte, par des procédés décrits précédemment ; elle se poursuit par un raffinage de la pâte, par sa dilution, avant d'être déversée sur une toile métallique (ou plastique) sans fin, sur laquelle se forme la feuille, par égouttage des fibres ; il ne reste plus qu'à essorer cette feuille, puis à la sécher à chaud, avant de l'enrouler en bobines. Entre ces opérations peuvent s'intercaler une enduction et/ou un lissage ou un calandrage.

Ces diverses phases de la fabrication sont communes à tous les papiers, mais les équipements sont de taille et de puissance très variables, selon les qualités à produire.

On peut mesurer, sur les papiers, d'innombrables caractéristiques, tant dimensionnelles, que mécaniques, chimiques, optiques ou même électriques. Ce sont ces caractéristiques, exigées en fonction des applications, souvent très précises des papiers, qui permettent de définir les gammes de produits.

On peut classer ces qualités en groupes dont les principaux sont les **papiers d'impression** (bouffants, offset et couchés légers), les **papiers d'écriture**, les **papiers minces** pesant moins de 40 g/m^2 (pelure, cristal, toilette, bible, condensateur...) et les **papiers spéciaux** (photo, no-copy, billets de banque, autocopiants, électrosensibles, thermiques, sachets pour infusions, buvards, filtres à café...)

Il se produit, dans le Monde, quelques 300 millions de tonnes de papier et carton par an dont 40% à partir de matières recyclées. Les consommations par individu sont très variables selon les pays : autour d'une moyenne de 95 kg/an, elle est de 170 en France, de 320 aux USA et de 3 en Inde...

L'état actuel de la technologie du papier est le fruit d'un long cheminement qui a débuté à l'aube de l'ère chrétienne : tout a commencé en Chine, en principe en l'an 105, date à laquelle un haut fonctionnaire, nommé Tsai-Lun, a posé les bases de la production du papier. Il est certain que des papiers très primitifs existaient depuis près de 200 ans, car on en a retrouvé dans des sépultures de cette époque, mais pour l'histoire, c'est à ce fonctionnaire qu'est attribuée l'invention du papier. Du IV^{ème} au VIII^{ème} siècle, le papier est resté un produit exclusivement chinois et a remplacé tous les autres supports d'écriture, permettant une très large diffusion des documents officiels, donc devenant un incomparable outil de gouvernement. Inutile de dire que les secrets de fabrication étaient jalousement gardés.

Il a fallu attendre la prise de Samarcande, par les Arabes, en 712, pour que des prisonniers chinois livrent ces fameux secrets et leur permettent d'atteindre l'Europe. Ce n'est, cependant, qu'au X^{ème} siècle qu'une production commence en Espagne, et au XI^{ème}, en Italie.

Ces productions étaient très artisanales et purement manuelles : il a fallu attendre 1276, pour qu'un premier moulin à papier soit construit à Fabriano, en Italie. La course à la puissance mécanique est ouverte. En France, c'est en 1348, que des moines bâtissent un moulin à Troyes.

L'invention de l'imprimerie va accroître considérablement la demande en papier et la production va, peu à peu, s'industrialiser. Le battage de la pâte devient mécanique, on remplace le collage à l'amidon par celui à la gélatine, on invente la pile hollandaise au début du XVIII^{ème} siècle, et enfin, en 1799, Nicolas Robert dépose un brevet pour une machine à papier.

A partir de cette date, tout va s'accélérer : la machine dite Fourdrinier, mère de toutes les machines modernes, apparaît, en Angleterre, en 1803. Les premières pâtes de bois sont commercialisées au milieu du XIX^{ème} siècle et on dénombre, à cette époque, près de 1000 machines en Europe.

L'entraînement des machines par la vapeur, puis par l'électricité va permettre d'accroître la vitesse, donc la production des unités et aboutira, finalement aux monstres de technologie que nous connaissons actuellement.

Les premiers documents sur papier connus en Europe remontent aux environs de l'an 1000, et depuis, un nombre incalculable de manuscrits et d'imprimés a été produit : ils ont plus ou moins bien résisté aux outrages du temps et nous sommes ramenés aux propriétés de base de la cellulose, si nous voulons comprendre comment elle est attaquée : lumière, humidité, température, pollution atmosphérique sont les principaux ennemis du papier, ils le fragilisent, le jaunissent, l'acidifient, favorisent le développement de moisissures et d'insectes, etc..

Il existe des moyens de prolonger la conservation des documents anciens : la microreproduction, permet d'en faire des copies de travail qui rendent inutile la consultation des originaux ; la neutralisation, par traitement chimique, permet de renouveler la réserve alcaline du papier, donc de retarder sa fragilisation ; le thermocollage permet un renforcement mécanique de papiers déjà très dégradés ; la désinfection à l'oxyde d'éthylène permet d'éliminer tous les organismes vivants qui se nourrissent du papier (bactéries, moisissures, insectes...)

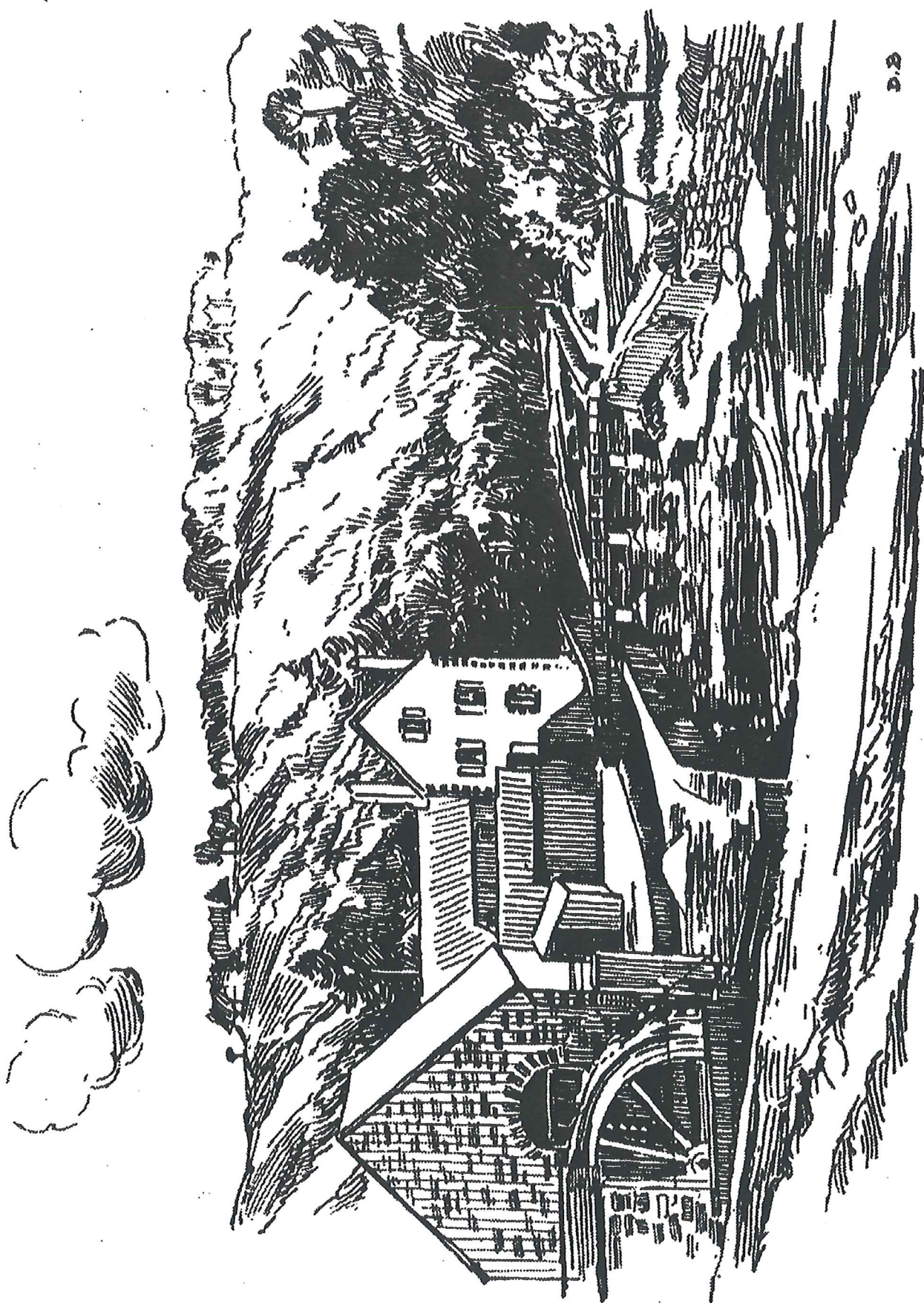
Que vont devenir les innombrables documents qui nous inondent chaque jour ? Le principal problème sera celui du choix pour l'archivage, car tous ne sont pas soumis au dépôt légal.

Dureront-ils longtemps ? Probablement pas, pour la plupart d'entre eux, mais il existe, fort heureusement, des papiers dits « permanents » qui assureront aux plus importants, une très longue durée.

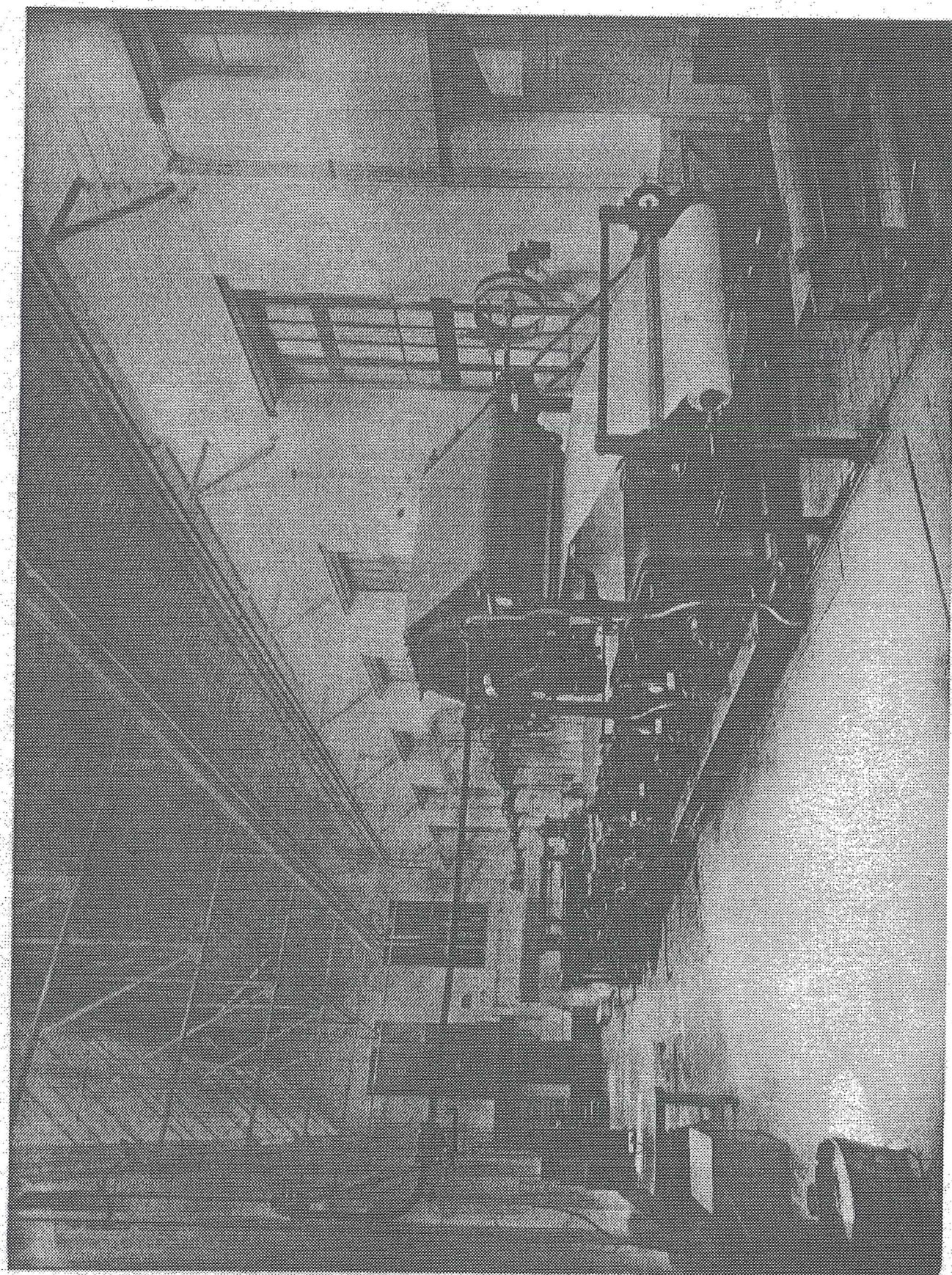
Les papiers seront-ils remplacés par des supports plus performants ? On a pu le croire quand l'informatique s'est démocratisée et on a rêvé du « Zero Paper » et du stockage magnétique ou optique, mais on se rend compte, qu'en fait, les ordinateurs continuent à utiliser énormément de papier et que les supports magnétiques ou optiques ne sont ni très pratiques, ni très fiables.

Si les papiers ont quelques inconvénients dont le principal est la pression sur l'environnement (besoins en bois et autres végétaux, énormes consommation d'eau et d'énergie...), ils ont de nombreux avantages qui les rendent difficilement remplaçables : ils sont recyclables, facilement biodégradables, esthétiques et fonctionnels, raisonnablement durables, le tout pour un prix très acceptable.

Ce vénérable produit, dont les usages n'ont cessé de se diversifier et dont le succès ne se dément pas au bout de vingt siècles d'existence, n'est pas à la veille de disparaître de notre quotidien ; dans un avenir prévisible, on ne peut vraiment lui prédire un concurrent sérieux dans l'ensemble de ses applications.



D.B



MACHINE A PAPIER N° 2

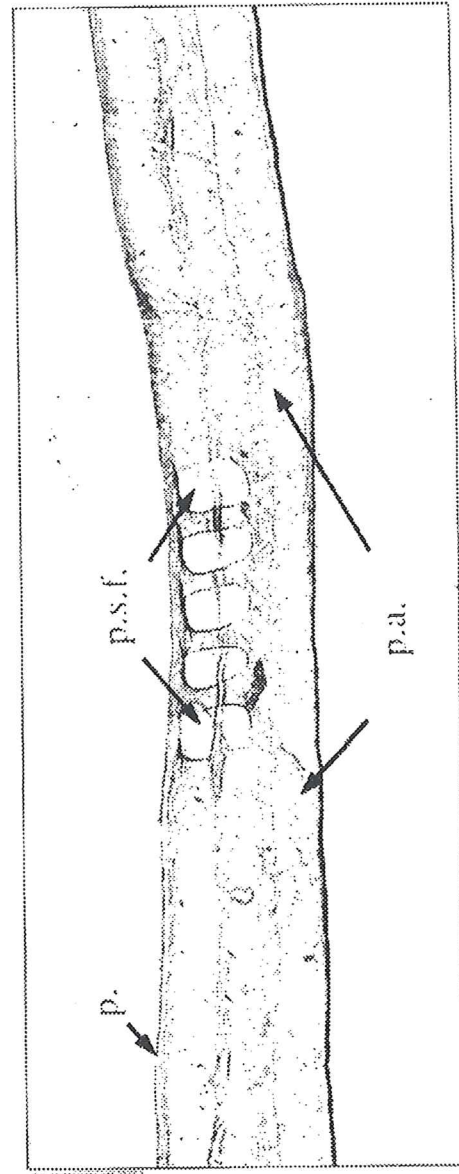
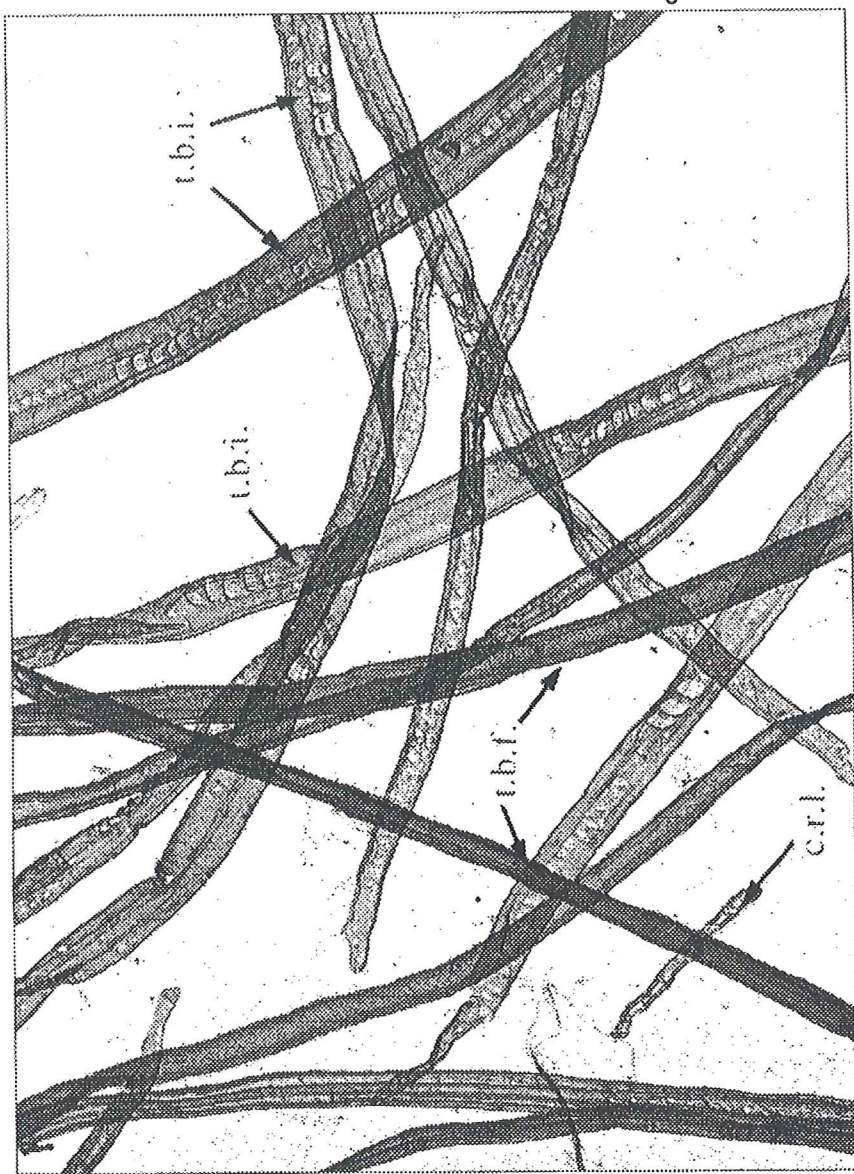
Pin sylvestre

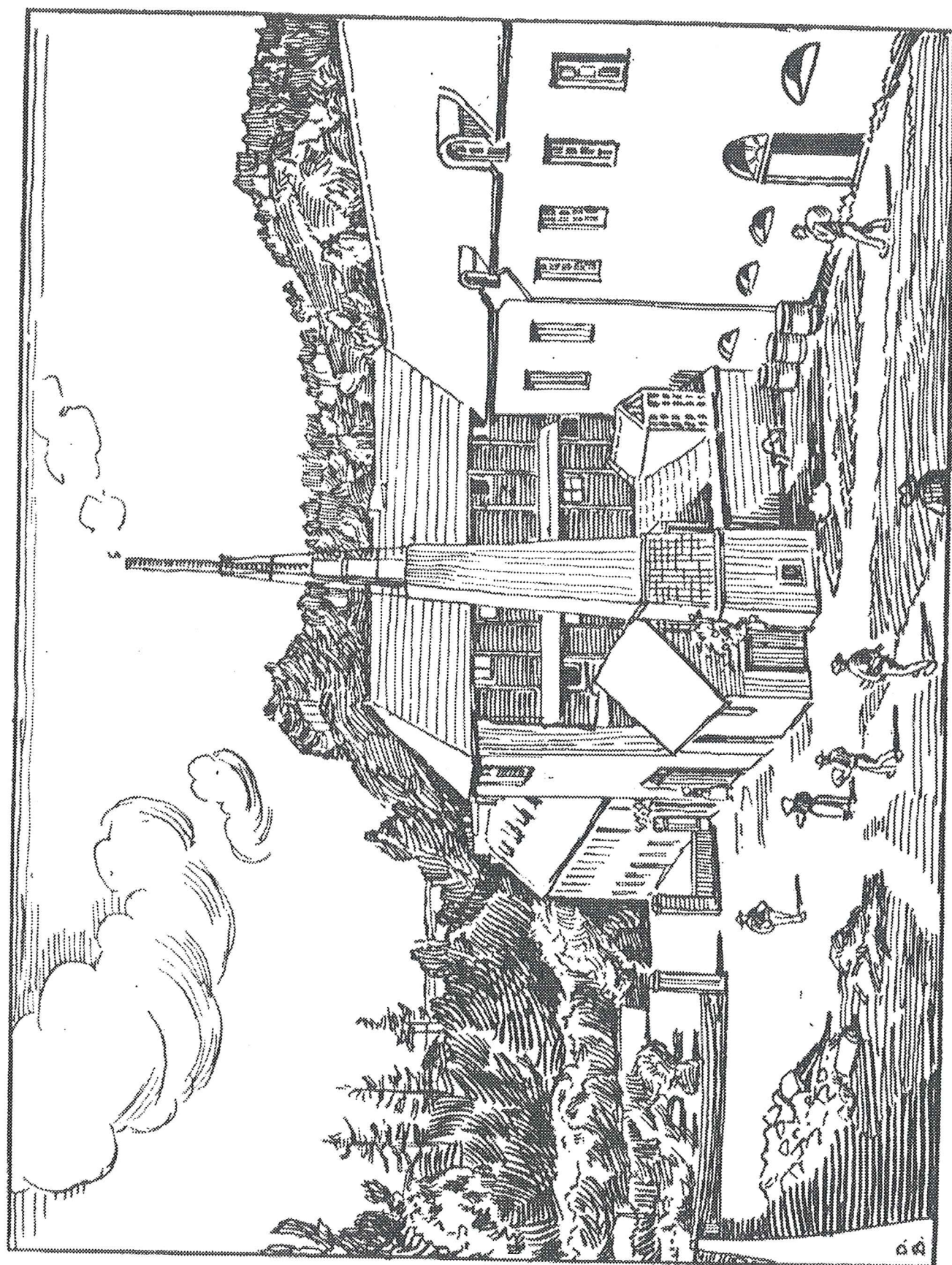
A Vue générale. Gx100. Trachéides de bois initial (t.b.i.) et final (t.b.f.). Cellule de rayons ligneux (c.r.l.).

B Trachéide de bois initial. Gx250. Ponctuations de champ de croisement : ponctuations simples fenestriques de face (p.s.f.). Ponctuations aréolées (p.a.). Paroi mince (p.).

C Trachéide de bois final. Gx250. Paroi épaisse avec plis et nœuds (p.). Lumen étroit (l.).

D Trachéide intermédiaire. Gx250. Ponctuations simples fenestriques vues de profil (p.s.f.). Cellule de rayon ligneux de profil (c.r.l.).





ODET, L'ANCIENNE USINE

PREMIERES ACTIVITES DU GROUPE « HAUT MOYEN AGE » DE LA SAHPL

Le Haut Moyen Age commence à la chute de l'Empire Romain et se termine aux débuts de l'organisation féodale. Il couvre pour la France les époques mérovingiennes et carolingiennes. En Bretagne : de l'immigration des Bretons insulaires à la fin des dynasties royales.

Cette période du V^{ème} au X^{ème} siècle est pauvre en restes archéologiques. Rien de comparable à l'abondance des mégalithes, aux révélations des sites d'activité gallo-romaine ni aux impressionnants bâtiments de la suite du Moyen Age. A cette relative rareté s'ajoute la difficulté de dater les trouvailles, dans ou aux limites des siècles concernés. Cela ne doit pas décourager ; au contraire, un choix limité de sites et d'objets restreint la quantité d'investigations et autorise l'action de personnes non destinées à une érudition considérable.

Le groupe de travail sur l'archéologie du Haut Moyen Age breton a été initié en janvier 2000. Huit personnes y participent. En cinq mois trois réunions et trois tournées de terrain ont permis de recenser nombre de publications et de visiter onze sites.

Méthode - L'intérêt porté aux données archéologiques du Haut Moyen Age est accentué sur les 81 communes situées dans un rayon de 35 Km à partir de Lorient, afin de favoriser les tournées d'une demi-journée. Sans négliger les études de portée générale ni les sites et objets les plus caractéristiques ailleurs en Bretagne.

Face aux différents types de vestiges, il paraît fructueux de les examiner successivement par genres. A commencer par les enceintes-fortifications en levées de terre ou analogues, avec l'intention de passer ensuite aux objets du domaine religieux, notamment les croix de pierre.

Les membres du groupe se sont réparti les recherches bibliographiques. Les inventaires édités sont précieux mais tout n'y est pas cité. Quelques publications très intéressantes sont à découvrir à travers la masse de bulletins des sociétés savantes. Au détour de tel ou tel ouvrage apparaissent des précisions et des opinions, parfois contradictoires. L'exploitation du fruit de ces lectures se poursuit.

Par les visites sur place, l'œil se fait aux volumes et disposition des talus, fossés, mottes, etc. La prise de conscience de l'organisation et des dimensions variables des ruines permet des typologies comparées.

Il devient alors possible d'éliminer du champ de l'époque concernée les protections à fossés et talus multiples fermant une boucle de rivière, beaucoup plus anciens. Tel l'éperon barré de Kergastel près de Saint-Maurice en Clohars-Carnoët, pour lequel il n'est pas connu d'utilisation ultérieure.

D'autres constructions appartiennent d'évidence à des périodes plus récentes : les mottes féodales élevées vers le XI^{ème} siècle. Celle de Vieux-Saint-Yves en Bubry est caractéristique. Celle proche du Moulin du Roch en Arzano, plus complexe, est associée à un profond fossé taillé dans le roc. Encore plus récent : le château fort de Spinefort en Languidic, parvenu par le temps à l'apparence d'une gigantesque fortification de terre.

Deux ensembles d'une configuration particulière et peu connus posent question au groupe de travail :

- Au Bois du Rocher Royal, près de Locmaria en Guidel, au bord de la Laïta. Ce site fortifié a fait l'objet d'une description publiée dans le bulletin de la SAHPL, années 1972-1973.

- Près du Rocher du Corbeau à Pen Mané en Pont-Scorff, au bord du Scorff. Cette fortification, très analogue à la précédente dans sa disposition générale, a été signalée par Georges Pin et ne figure dans aucune publication. Elle justifierait un relevé topographique.

Dans les deux cas l'emplacement choisi pour l'ouvrage défensif est situé en haut d'un abrupt très marqué de la berge de la rivière, avec une excellente visibilité sur celle-ci quoique qu'il ne s'agisse pas d'un éperon. Un profond fossé semi-circulaire délimite une plate-forme qui est donc protégée d'une part par le fossé, d'autre part par l'abrupt de la rive. La protection est complétée par quelques talus.

De rares mottes possédant une enceinte partielle de ce type sont signalées ailleurs en Bretagne, sans être liées à une forte pente de versant. Dont Coh Castel près des Quatre-Chemins de Bieuzy-Lanvaux en Pluvigner, à examiner de près. Cela donnerait à penser que Rocher du Corbeau et Bois du Rocher Royal doivent être rangées dans la famille des mottes féodales, d'autant plus que des traces de maçonnerie d'un bâtiment rectangulaire et de tourelles apparaissent dans ce dernier.

Une autre catégorie, celle de fortifications plus anciennes, ne livre pas facilement la certitude ou non d'une utilisation au Haut Moyen Age. A Sainte-Anne, dans une boucle du Scorff en Plouay, un « camp gaulois » abrite les restes d'un château médiéval, ce qui n'exclut pas l'éventualité d'une utilisation continue.

Doute également pour l'éperon barré de Saint-Adrien en Arzano. Une occupation de la fin de l'indépendance gauloise est certaine, mais les ruines de tour à l'extrémité de l'éperon ne sont pas datées.

A Mané er Houët en Merlevenez, un ensemble talus-fossé délimite une zone protégée près de Nostang. Il existait un castel dans cette zone, peut-être en lien avec une seigneurie du début du X^{ème} siècle. Mais, si le talus est demeuré bien visible, les ruines du castel ont été définitivement rasées il y a quelques années.

Récolte encore bien maigre, donc. En fait il convient de réfléchir à ce que l'on cherche. L'époque du Haut Moyen Age, non féodale, n'est pas celle de petites fortifications. Les constructions les plus déterminantes, sans doute peu nombreuses, seraient à chercher du côté des grandes enceintes. On peut en citer deux modèles : le Camp des Rouëts en Mohon et le Camp de Péran en Plédran. La datation du premier est discutée, mais il demeure probable qu'il remonte au moins à l'époque carolingienne. Le second a certainement été utilisé, sinon construit, par les Vikings ; le réemploi d'une construction plus ancienne n'est pas complètement exclu.

Deux enceintes comparables se situent à notre portée. Celle de Berluhec en Redéné, proche du type « Camp des Rouëts », a été classée à tort comme motte féodale. Ou alors la motte serait associée à un angle de l'enceinte, ce qu'un relevé topographique assez simple pourrait déceler.

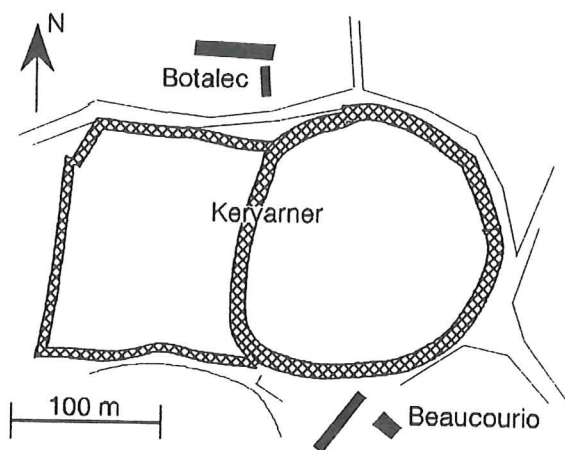
L'enceinte de Botalec en Landévant est, elle, à rapprocher du Camp de Péran : même structure de pierre et bois mêlés, mêmes traces de feu. Le talus est beaucoup plus arasé qu'à Péran ; il en demeure une large bande de pierraille épousant une forme à peu près elliptique, dont les efforts de remembrement agricole ne sont pas venus à bout. C'est d'ailleurs grâce à ces projets de remembrement que l'on doit les investigations de 1975 auxquelles a contribué Pierre-Roland Giot. Une datation par le radiocarbone fournit la date approximative de 760, non infirmée par une étude de thermoluminescence. Philippe Guigon, dans son inventaire des fortifications du Haut Moyen Age, suggère que la construction soit très antérieure à l'incendie et destinée à la protection d'une communauté rurale.

L'existence d'une immense quantité de pierres rubéfiées, à Botalec comme à Pérán, soulève un problème. Pour certains il est mis le feu, dès la construction, aux poutres enchevêtrées dans les moellons du talus, de manière à souder la pierre sous l'effet de la chaleur. Pour d'autres l'effet est produit par un incendie provoqué dans les combats. Dans les deux cas le feu est activé par tirage dans les conduits dégagés progressivement par la combustion des poutres et la température devient très élevée.

Quoiqu'il en soit, sauf artefact de datation, Pérán et Botalec ne sont pas reliés aux mêmes événements historiques, l'un relevant des luttes contre les Vikings du début du X^{ème} siècle, l'autre aux incursions franques des VIII^{ème}/IX^{ème} siècles.

Il a été observé sur place, lors de la visite d'avril, que le terrain inscrit dans l'enceinte ovale est surélevé par rapport aux champs environnants. Des traces de rubéfaction relevées dans la murette qui entoure la parcelle quadrangulaire attenante conduisent à considérer qu'elle fait partie de l'ensemble fortifié, ce qui n'avait peut-être pas encore été remarqué. Cette parcelle est d'ailleurs également surélevée.

Le site de Botalec mérite une étude approfondie. Dès à présent Pierre-Roland Giot s'est montré favorable à une nouvelle visite des lieux en compagnie de membres de la SAHPL.



Sortie "découverte des mégalithes" du 12 janvier 2000.

= = = = =

- **RIANTEC. Dolmen de KERVEN / KERPORHEL.** Monument qui a conservé une belle dalle de couverture. Pas de relation de fouille. Ne figure pas à l'inventaire de Le Rouzic.
- **PLOUHINEC.** Un menhir à la sortie du bourg.
- **Alignement de KERZINE.** Quarante pierres subsistent d'un ensemble qui s'étendait sur 45 m. Orientation ONO / ESE.
- **Menhirs de KEROUE.** Deux gros menhirs restant d'un ensemble qui a dû être important.
- **Menhir de KERVELHUE.** Une seule pierre de forme effilée subsiste sur les huit comptées par Le Rouzic. A 50 m existait un tumulus qui contenait, d'après son propriétaire, les restes de Jules César enseveli avec ses bottes d'or !
- **Dolmen de KEROUAREN.** Exploré en 1884 par Gaillard. Il contenait un vase caliciforme orné, un plat, une pendeloque, trois petites bandes pliées, en or.
- **Menhir de KERFOURCHER.** Pierre trapue située dans un champ derrière le village.
- **Menhirs de PEN AR PONT / Kerdaniel.** Monument spectaculaire par sa taille et son volume. De nombreuses pierres aux alentours laissent supposer un ensemble détruit.

Deux autres sites, déjà visités, ont été revus. Il s'agit du dolmen de **KERLUTU** et du très beau monument de **KERHUEN** situés en BELZ.

= = = = =

Dolmen du Rom du Calors (Photo Gaby Le Cam)



Sortie "découverte des mégalithes" du 8 mars 2000.

= = = = =

- **Menhir LE MENE.** Pierre d'une hauteur de 3, 60 m en bordure d'un talus.
- **Menhir de KERARA.** D'une hauteur de 3, 60 m, ne présente aucun signe particulier sur ses faces. Se trouvait dans une zone très boisée il y a encore 5 / 6 ans. Est situé à 280 m du menhir de Kermarquer.
- **Menhir de KERMARQUER.** Dressé sur un terrain en pente, le menhir est un bloc prismatique. Sa hauteur est de 6, 72 m. Il est légèrement incliné vers le N. O. avec une surface au sol de 3 m². Trois de ses faces portent des gravures, des crosses, effacées avec l'érosion. Le monument est à situer aux environs de 4 000 ans avant J. C.
- **Menhir du BOISKER / COSQUERO.** Fait 6, 60 m de hauteur, plus 1, 50 m dans le talus. Il a 3 m de largeur et 1, 50 m d'épaisseur. C'est le plus grand menhir debout dans le département.
- **Dolmen de KERMORVANT.** Il s'agit sans doute d'un dolmen simple type Roh Du. La dalle de couverture fait 3 m de long sur 2, 60 m de large et 0, 50 m d'épaisseur et repose sur quatre supports.

= = = = =

Menhir de Kerarmel – St jean Brévelay (Photo Gaby Le Cam)



Sortie "découverte des mégalithes" du 12 avril 2000.

= = = = =

- **PLOERMEL. LA CHAPELLE CARO. Dolmen LA MAISON TROUVÉE ou LA VILLE AU VOYER.** Dolmen de type 'Angevin', entouré d'un tertre circulaire délimité par des blocs de quartz. Chambre de 4, 30 x 2 m est couverte par une dalle de 6 m. Les supports sont doublés. Monument orienté E / O constitué de schistes pourpre.
- **LA CHAPELLE CARO. Allée couverte de SAINT MEEN.** Monument de 22 m de long pour une largeur de couloir de 2 m. Entrée à l'Est. A l'autre extrémité, une cellule terminale. Cette allée couverte, de par son importance, mériterait d'être mise en valeur.
- **CARO. Allée couverte de GRAND VILLAGE.** Monument très bouleversé de 25 m de long pour une largeur de couloir de 1, 20 m de moyenne. Orienté N. O. / S. E. La galerie est obstruée à ses deux extrémités par une dalle sur chant, il s'agirait d'une sépulture à entrée latérale.
Un autre monument existait de l'autre côté de la route, détruit par le propriétaire en 1988.
- **SAINT CONGARD. Allée couverte du MONT HERSE.** Longue de 15 m pour une largeur moyenne de couloir de 1 m. Orientée N. E. / S. O. Il manque beaucoup de supports et de dalles de couverture.

= = = = =

A .C Mont Hersé – St Congard (Photo Gaby Le Cam)



Sortie "découverte des mégalithes" du 14 juin 2000.

= = = = =

- **QUEVEN. Dolmen de KERSCANT.** Dolmen à couloir pratiquement ruiné, dont la chambre est circulaire. Le couloir possède encore trois dalles de couverture. L'ensemble se trouve dans un tumulus encore formé.
- **QUEVEN. Tumulus de KERROC'H.** Cairn englobant deux dolmens à couloir, à chambres polygonales. Fouillé par Le Pontois, sans résultat.
- **GESTEL. Dolmen de LOCH – KORRIGAN.** Monument n'ayant conservé que deux supports et une dalle d'où son nom quelquefois de dolmen des 'Trois Pierres'.
- **QUEVEN. Menhir de KERDEHORET.** Monolithe de 3 m de haut dans un champ.
- **GUIDEL. Dolmen de LESVARIEL.** Petit dolmen simple avec une curieuse dalle de couverture en forme de champignon.
- **PLOEMEUR. Sépulture de CRUGUELLIC.** Monument à quatre cellules transeptées et une chambre terminale. Restauré en 1974 / 1975. Mobilier : deux haches en dolérite, 13 perles, une lame de silex...
- **PLOEMEUR. Menhir du COUREGAN.** Pierre de 5 m de haut avec, à côté, deux blocs semblant être des menhirs.
- **PLOEMEUR. Dolmen AR ROC'H.** Monument ruiné, dont il reste encore quatre supports et une superbe table.

Cette sortie du 14 juin 'A la découverte des trésors mégalithiques cachés' était la dernière d'une série de 22 au cours desquelles 141 sites ont été visités, soit 40% de l'inventaire figurant dans le livre de Gaby Le Cam 'Le guide des mégalithes du Morbihan'. La première sortie avait eu lieu le 10 décembre 1997.

= = = = =

A.C Pont Bertho – Plaudren (Photo Gaby Le Cam)



Sortie "découverte des mégalithes" du 10 mai 2000.

= = = = =

- **MONTERREIN. Menhir de LA PIPAIS**, en quartz d'une hauteur de 4, 20 m. Une autre pierre est couchée juste au pied. Un peu plus loin le menhir de MAISON NEUVE haut de 3, 25 m est en bordure de la route.
- **CARO. Allée couverte de LA GAJAL**. Orientée N. O. / S. E., il ne reste que cinq supports visibles et deux dalles de couverture. Ce monument en bordure de la route est très abîmé.
- **SAINT LAURENT. Sépulture à entrée latérale de BEAUMONT**. Le monument surplombe la vallée de l'Oust. Fouille de sauvetage en 1986. Chambre sépulcrale rectiligne orientée E / O avec une cellule terminale côté Ouest. Le cairn ovalaire est bien formé. Le mobilier se composait de lames de silex, de haches, céramiques, éléments du néolithique final. Ont été trouvés également des ossements calcinés dans le sol. Un menhir en grès de 1, 50 m se trouve au nord de l'allée couverte.
- **SAINT CONGARD. Menhir du BEGUE**. Pierre de 5 m de haut à section traézoïdale d'une longueur moyenne de 2, 60 m pour une épaisseur de 1, 20 m. Le monument penche légèrement vers l'Est.
- **PLUHERLIN. Alignement du BONNET ROUGE**. Deux menhirs en granite forment un 'alignement' orienté N. E. / S. O. Ils ont une hauteur de 2, 60 m.
- **SAINT GRAVE. Dolmen des FOLLETS**. A les apparences d'un dolmen de type 'Angevin'. La chambre de 4 m sur 2, 40 m est orientée O. O. N. / E. E. S. La hauteur de la chambre est de 1, 50 m.

= = = = =

Site de Larcuste – Colpo (Photo Gaby Le Cam)



Voyage au Sud de la Grande-Bretagne
4-8 juin 2000

de J. et B. Louat.

pour Claude Chrestien
concepteur et réalisateur
du voyage
quelques photos et notes
tirées d'un carnet de route...

J.B. Louat

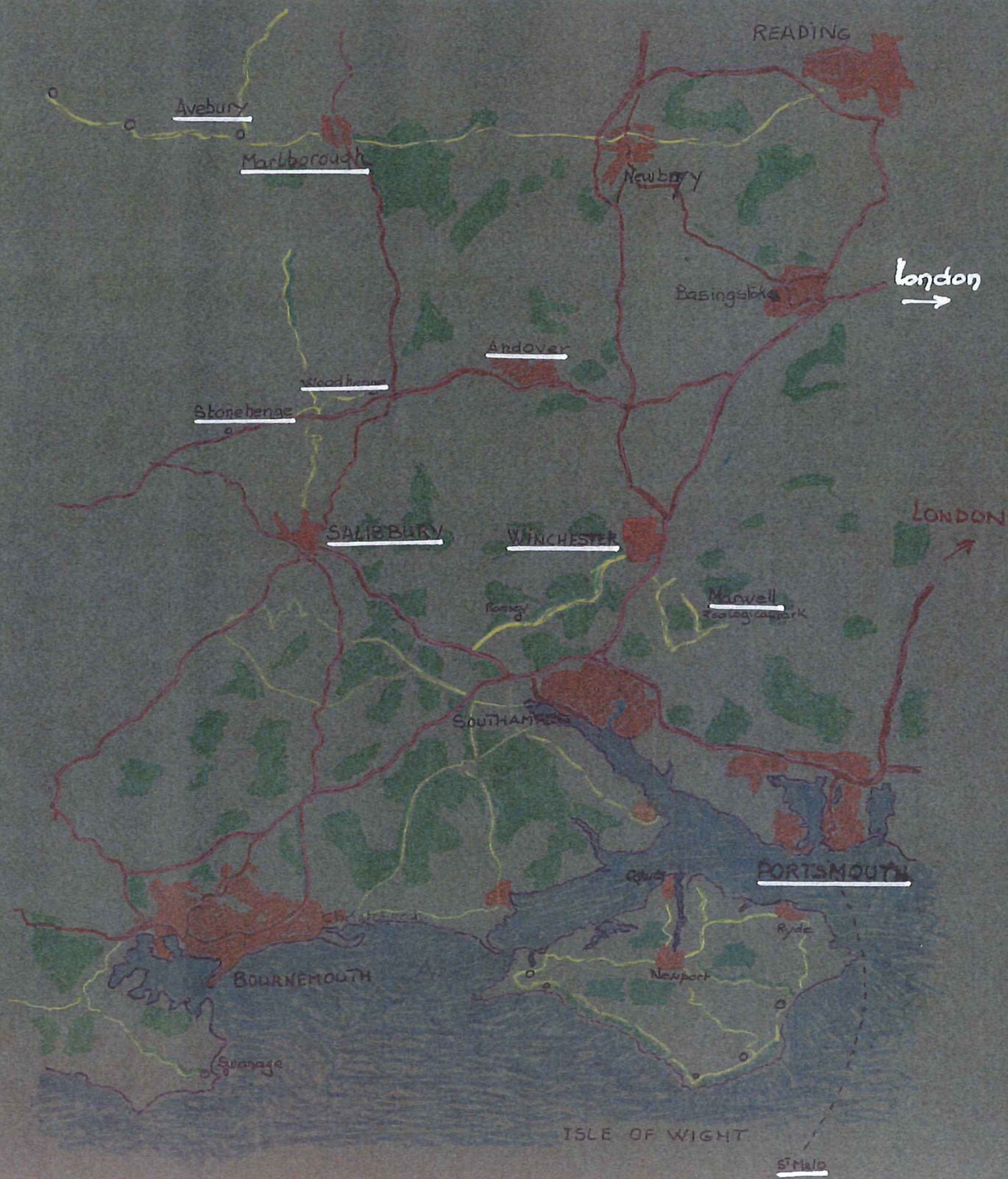
Dimanche 4 Juin

Départ au petit matin de Lorient

Une nouvelle sorte "de pigeon-voyageur" nous emmène avec picnic et bagages ! "Oiseau d'Afrique" et un car confortable que le chauffeur Christian conduit pour notre plus grande sécurité !

Nous atteignons donc sans histoire Saint-Malo.

Le ferry est gigantesque, la mer calme, la traversée sans problèmes. Arrivée dans l'après-midi à Portsmouth - calme un dimanche mais dont la fête de gués et la profusion de navires distend l'activité...





Dès la sortie de Portsmouth nous faisons connaissance avec la campagne anglaise et ses maisons de briques rouges aux fenêtres bordées de blanc. Nombreux sont les toits de chaume. Les demeures coquilles versent sur la végétation soigneusement entretenue pour garder son naturel.

Notre hôtel est en bordure du zoo de Marwell - la nature est bien européenne mais les bungalows de bois rappellent l'Afrique - Mobilier en rotin. Restaurant "la Gambouzaie" dépaysement garanti!

On ne nous propose pas de brexit au menu, les Français ne visent que des vaches folles ou le Manche - mais de l'agneau à la menthe.

et évidemment de comptueux petits déjeuners où chacun trouve son compte de toasts, plats chauds, compotes et marmelades.



Avebury

Premier contact avec les structures en rond, avec talus et fossé.
 les cottages se nichent au milieu du site.

charmant petit musée que l'on doit à Alexandre Keiller - la fabrication
 de marmelade d'oranges l'a rendu millionnaire et lui a donné de, loïsirs
 pour se consacrer à l'archéologie...

Arebun



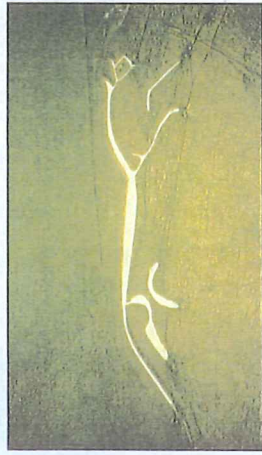
crumlech de menhirs



crumlech de moutons



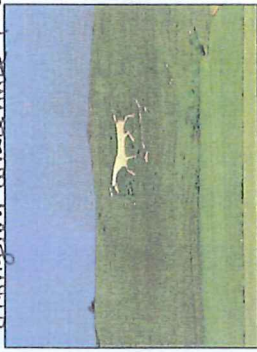
WHITE HORSES



11 Kingdon white horse (2004-05)



Chen Hill horse (1780)

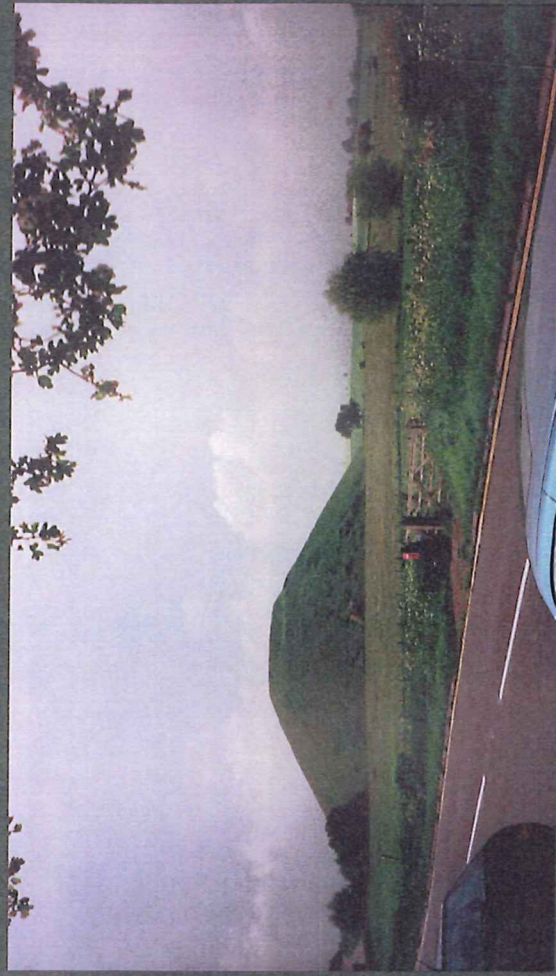


Alan Barnes horse (1812) the white horse at Westbury (1778)



les sites préhistoriques se succèdent;
"West Kennet Long Barrow"
"le sanctuaire", marqué par des
traces de poteries

À quelques kilomètres de Avebury, nous
découvrons du car "Chenhill horse" une curio-
sité comme il y en a plusieurs dans la
région: Un cheval gravé dans le calcaire
de la colline (frès de 40 m de long!)



Silbury hill - élevée par la main de
l'homme préhistorique
Sépulture d'un chef? Les fouilles n'ont rien
Témoin de la puissance d'un clan? révélé
Tentative humaine d'atteindre les dieux?
Le mystère reste entier.

pour terminer cette journée riche en visites du passé nous faisons
une halte à Winchester pour faire connaissance avec le gothique anglais.
La cathédrale est massive, sobre et grandiose.
Des pierres tombales jalonnent une pelouse impeccable.
Au milieu d'elles se repose un canard colvert que notre approche n'effraye
nullement. C'est sans doute sa femelle - aussi peu farouche que lui -
que nous venons de rencontrer dans une rue voisine, arpentant le trottoir.



Mardi 6 juin
matin

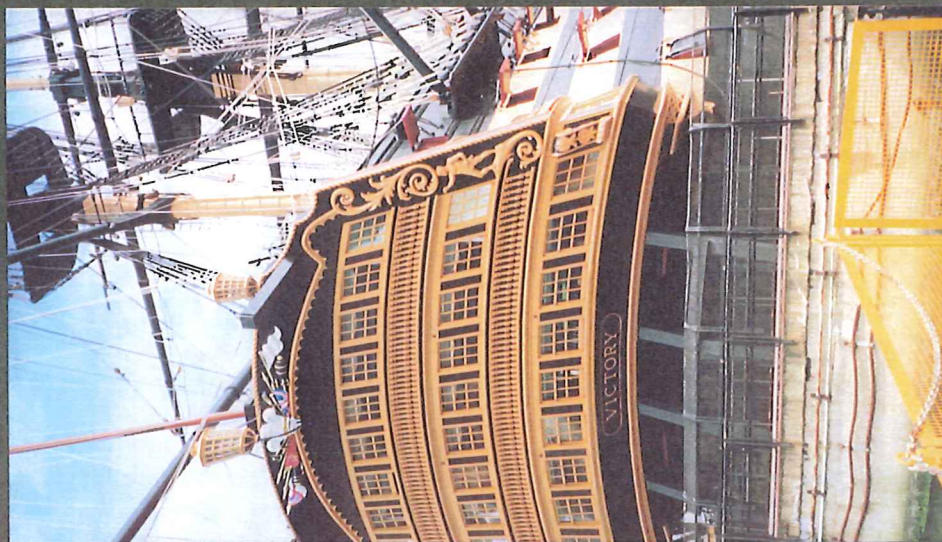
Impossible de suivre le programme prévu : pas de visite des salles du British Museum consacrées à la Préhistoire, elles sont fermées pour travaux. A la place ce sera le tour de Londres en autocar commenté par le chauffeur Christian.

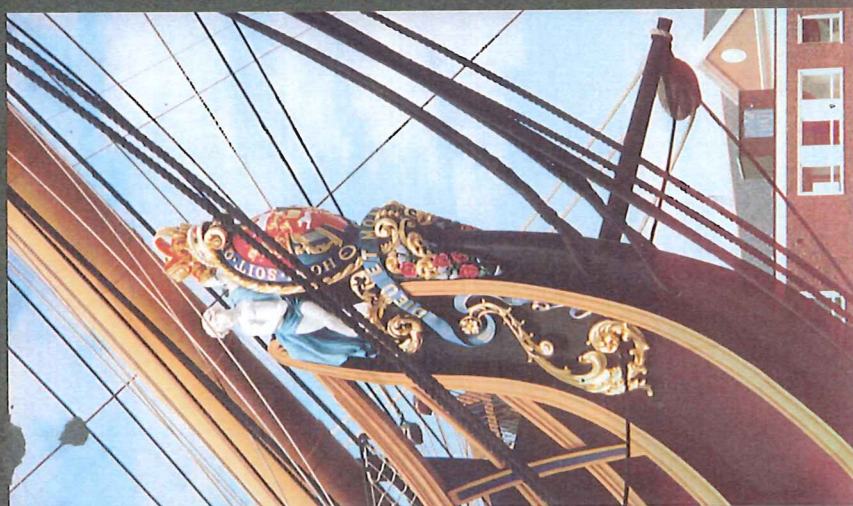
Vue d'ensemble contrastée ! Pares et monuments défilent derrière les vitres : horse- guards, touristes en foule, indienne en saris, femme-punk aux cheveux verts, "golden boys" de la Cité sans nous-facher, ni chapeau melon - les temps ont changé ---

Le Tower Bridge repeint de neuf dissimule sa patine.

Mardi 6 Juin
après-midi

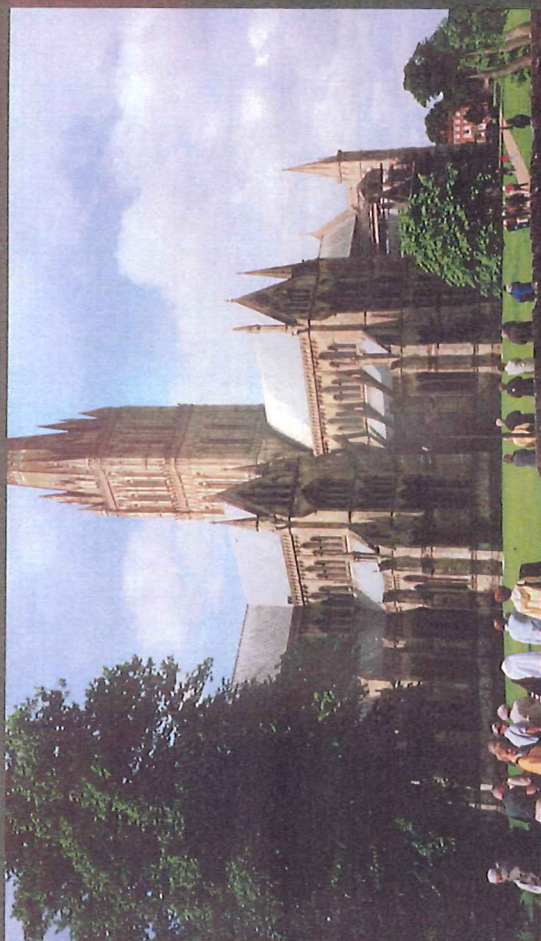
à Portsmouth visite du
"Victory"
nom prédestiné semble-t-il
pour ce navire qui a scellé
le destin de Nelson à Trafalgar
dans le même combat
Il a remporté la victoire
et perdu la vie.



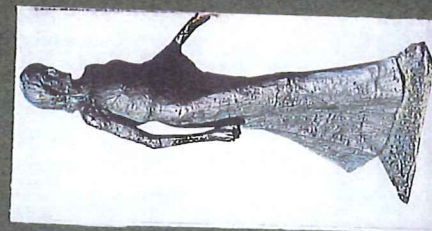


Mercredi 7 juin

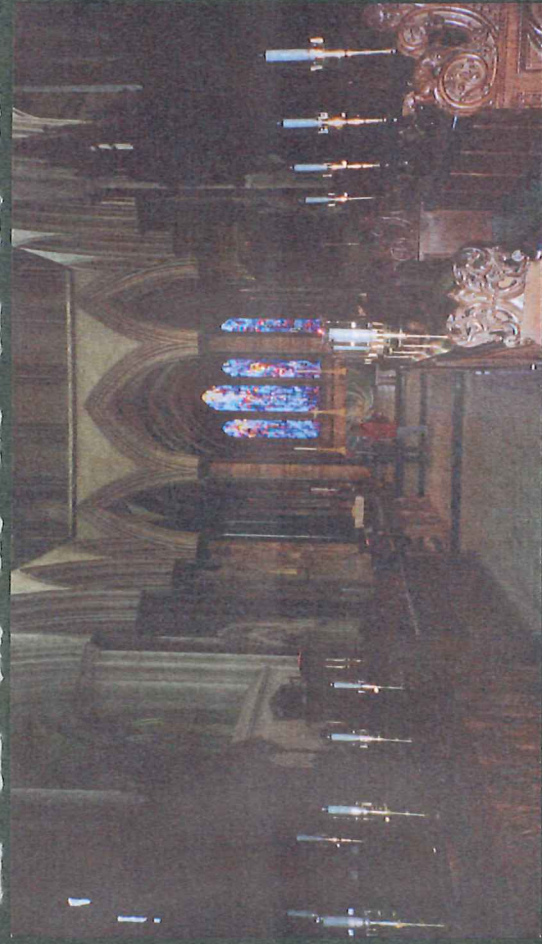
Salisbury son enclos
sa cathédrale
valent le détour!



Sur la pelouse une surprenante
"madone en marche" qui semble
se diriger vers la sortie de l'enclos,
plus active que contemplative,
en tout cas très "British"!



Colonne "Elizabethan"



Enure cette majesté et cette sobriété remarquables à Winchester!
 A l'intérieur pas de statues sinon les géants de seigneurs et de prélats.

Le commentaire de notre guide vaut son pesant d'or. -
 Vieil anglais longiligne en blazer et pan talon de flanelle
 il nous raconte dans un français parfait mais avec un
 accent inénarrable et forcément de l'humour, la vie
 et la mort de certains de ces géants.

Le vitrail du bas paraît très
 coloré par comparaison avec les autres
 vitraux - c'est l'œuvre de Gabriel Loire
 un Français, maître verrier à Chartres (1980)

Retour vers la préhistoire et les "henges"
 d'abord Woodhenge dont les structures
 devraient être en bois comme son nom l'indique
 les emplacements des poteaux sont marqués
 par des bords de ciment.

et enfin Stonehenge lui aussi le
 lieu nouvelle construction de pierres
 monumentales qui évoquent un temple.

Les éboulements fontent des linéaux
 pour se poser et piéler.



les pierres modernes tenus à distance
 font le tour du site dans un sentier balisé



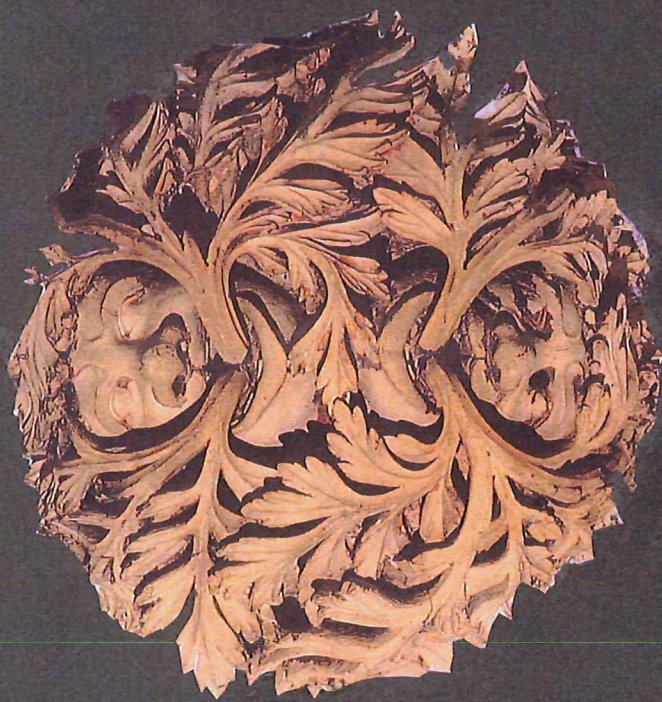


"Heel Stone"
 La pierre du
 Talon
 a le privilège
 de marquer
 la direction du
 lever du soleil
 au Solstice d'Été.
 Elle semble en sourire d'aise.

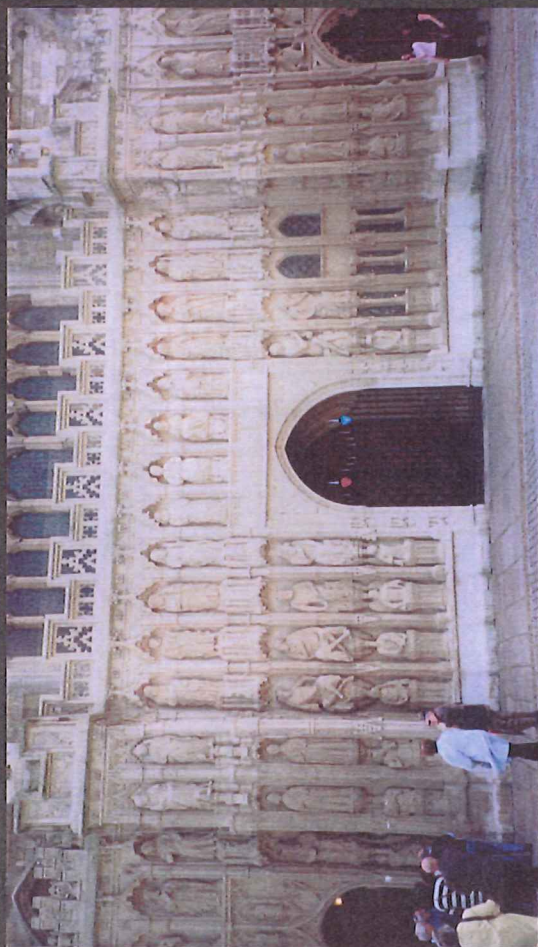
Mardi soir

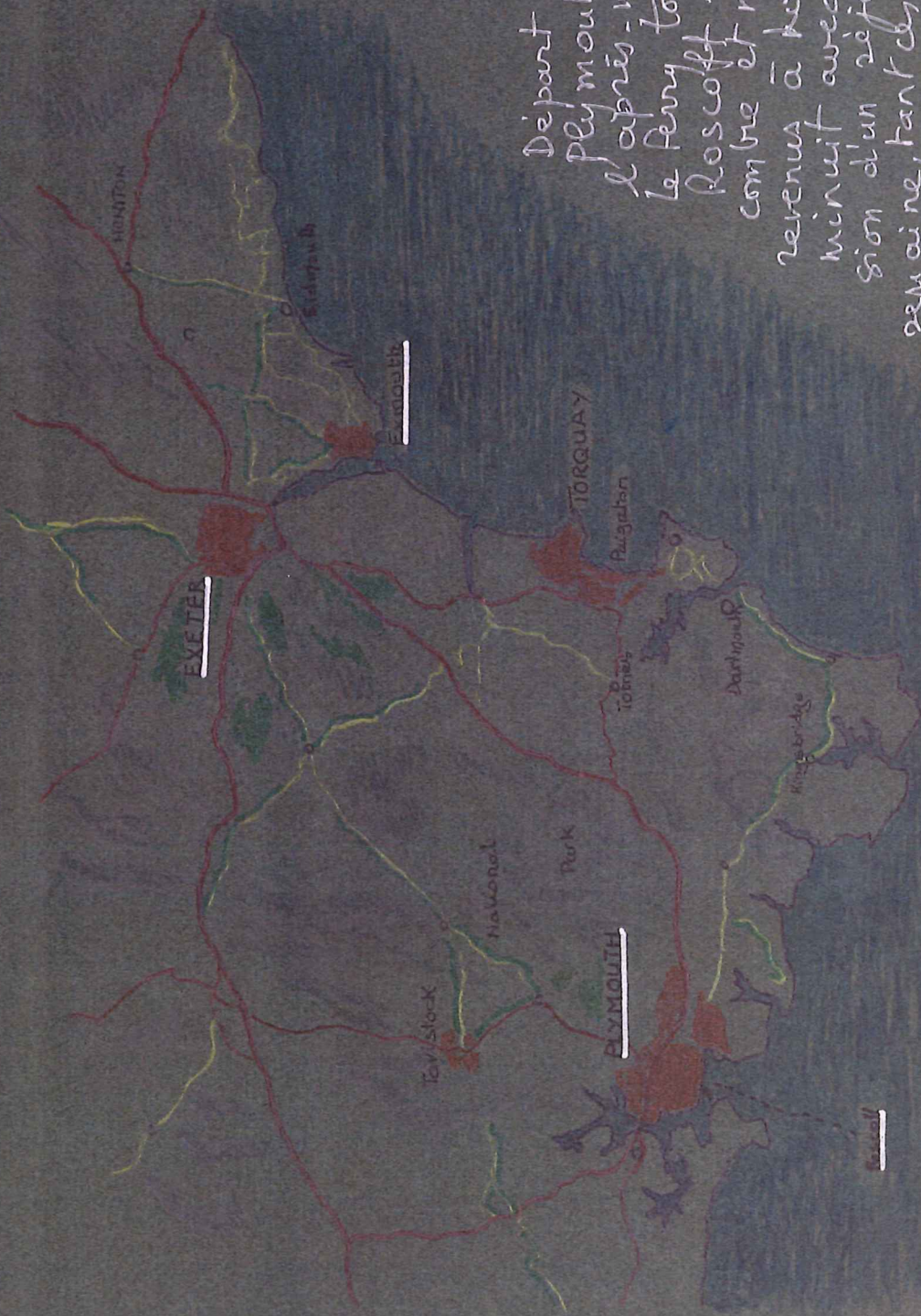
En route pour rejoindre l'hôtel où nous passerons notre dernière nuit anglaise dans les environs d'Exeter - "Curieux aménagement, réunion de maisons transformées en "Hôtel pour groupes". Ce qui nous vaut quantité d'escaliers à monter et descendre, de couloirs où traîner nos bagages avant d'atteindre nos chambres!





"l'homme vert"
 le bien nommé qui s'exprime
 à travers la végétation
 en bon Anglais -





Départ de
Plymouth dans
l'après-midi -
le ferry touche
Roscoff sans en
compte et nous y la
venons à l'orient à
minuit avec l'impre-
sion d'un séjour d'une
semaine, tant de 4 jours
ont été riches de découvertes

Un grand, grand merci à Claude Chrestien et
toute son équipe! et B. Lestat

Nécrologie

Les membres de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient ont appris avec beaucoup d'émotion le décès de Madeleine Delaloy. Pour nombre d'entre eux, elle aura été d'abord une amie, passionnée d'archéologie, avant que d'être la secrétaire dynamique et efficace qu'ils ont tous connue et appréciée. Elle avait en outre accepté la charge de l'édition du Bulletin de la Société au cours de ces dernières années, tâche qu'elle pensait pouvoir mener à bien cette année encore. Elle n'en aura pas eu le temps.

Que sa sœur Danielle, membre de la S. A. H. P. L., sa famille et ses proches trouvent ici l'expression de la vive sympathie attristée de tous les membres de notre Société.

